

ALGÉRIE-SLOVÉNIE
Le Président Tebboune reçoit le ministre slovène des Affaires étrangères

P. 24

CONSEIL DE LA NATION
Tebboune désigne Kamel Bouchama et Aboudjerra Soltani membres du tiers présidentiel

P. 24

ETUDIANTS ALGÉRIENS EN UKRAINE
Une plateforme numérique pour faire part de leurs doléances

P. 24

FINANCES

La nouvelle loi sur la monnaie et le crédit encouragera davantage le paiement électronique

La loi sur la monnaie et le crédit, en cours d'amendement, prévoit des nouvelles mesures encourageant le paiement électronique en Algérie, a annoncé mercredi à Alger, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mouatassem Boudiaf.

P. 6



COUR CONSTITUTIONNELLE

Les règles d'organisation fixées par un décret présidentiel

P. 3

TAMANRASSET

Ghلامallah : «la mission spirituelle de la zaouïa garant de la sécurité de la Nation»

P. 4

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal prévoit d'augmenter sa production de 47% en 2022

P. 6

SANTÉ

ESCHERICHIA COLI
Les six aliments qui risquent le plus d'héberger la bactérie

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (5^EJ)
Le CRB à un point des quarts, l'ESS condamnée à gagner

P. 21



LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

L'Algérie mène avec succès la démarche onusienne

P. 17

ANP

7 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et 5 casemates détruites en une semaine

P. 2

BMS

Des pluies orageuses sur le centre et l'ouest du pays



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chute de grêle, affecteront, à partir de ce mercredi, plusieurs wilayas du centre et de l'ouest du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie.

Placées en vigilance "Orange", les pluies affecteront les wilayas de Saïda, Mascara, Tiaret et Relizane où les quantités estimées oscilleront entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm durant la validité du BMS qui s'étend du mercredi à 15h00 au jeudi à 12h00.

Les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem et Chlef avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm du mercredi à 18h00 au jeudi à 06h00.

Les quantités de pluies devront toucher aussi les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem et Chlef avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre localement 50 mm le jeudi de 00h00 à 18h00 au moins.

Le BMS signale par ailleurs des rafales de vent sous orages.

ALGÉRIE - ONU - FIDA

L'Algérie participe à la reconstitution du Fonds international de développement agricole



L'Algérie contribuera à la reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA), selon un décret présidentiel paru au dernier Journal officiel (N17).

Il s'agit du décret présidentiel n 22-92 du 7 mars 2022 autorisant la contribution de l'Algérie à la douzième reconstitution des ressources du FIDA.

Le versement de la contribution de l'Algérie sera opéré sur «les fonds du Trésor dans les formes prévues par la résolution 219/XLIV sur la douzième reconstitution des ressources du fonds international de développement agricole», est-il précisé dans le décret.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

L'APN prend part aux travaux du Forum arabe pour le développement durable

La députée à l'Assemblée populaire nationale (APN), Ilimi Farida prend part depuis mardi, via une plateforme virtuelle, aux travaux du Forum arabe pour le développement durable qui se tient dans la capitale libanaise Beyrouth.

Les participants à ce forum organisé sous le thème «Reprise et résilience», débattent des voies et moyens de relever les défis entravant la reprise post-Covid-19, ainsi que la consolidation de la résilience pour faire face à d'autres crises, a indiqué un communiqué de l'APN.

Les travaux du forum se poursuivront jusqu'à jeudi, lit-on dans le communiqué.

SNTF

Poursuite de la réparation des installations électriques endommagées par les rafales de vents



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a indiqué, mercredi, dans un communiqué, que les travaux de réparation des installations électriques de la voie ferrée qui alimentent les trains de la banlieue d'Alger, endommagés suite aux rafales de vents, se poursuivaient.

«La SNTF informe son aimable clientèle que les travaux de réparation des installations électriques de la voie (la caténaire) qui alimentent les trains de la banlieue d'Alger, et qui ont été endommagés suite aux rafales de vents qui ont touché la région centre durant les deux derniers jours, sont toujours en cours», a précisé la Société dans un communiqué publié sur sa page facebook.

La SNTF a précisé que la circulation des trains de banlieue en partance d'Alger vers Blida sera limitée à la gare de Boufarik pour la matinée de mercredi.

Quant aux trains de et vers Alger, Boumerdes, Thénia et Tizi Ouzou et les trains de l'Aéroport, ainsi que les trains entre Alger et Zeralda, ils continuent à circuler normalement, a précisé la même source.

S'agissant des trains Grandes lignes et régionaux vers l'Ouest, ils sont actuellement à l'arrêt, a ajouté la SNTF.

La SNTF a assuré qu'elle «met en œuvre tous les moyens pour rétablir la situation normale dans les plus brefs délais».

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Un individu arrêté et de faux billets saisis à Chéraga

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu en possession d'un montant 14.000 DA en faux billets, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Les éléments de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (ouest d'Alger), ont procédé à l'arrestation d'un individu à bord d'un véhicule touristique après la saisie d'un montant de 14.000 DA en faux billets portant le même numéro de série». «Des feux d'artifice minutieusement dissimulés sous le siège arrière du véhicule ont été également saisis», selon le communiqué.

Le suspect a été amené au siège de la brigade pour l'interrogatoire, avant de le présenter devant le parquet territorialement compétent», conclut le communiqué.

PARLEMENT

Une plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, une séance plénière consacrée aux questions orales destinées à six ministres, indique mercredi un communiqué de l'APN.

Il s'agit de quatre questions (04) adressées au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, trois questions (03) au ministre de la Poste et des Télécommunications, quatre questions (04) au ministre de l'Agriculture et du Développement rural, six questions (06) au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, trois questions (03) au ministre de la Santé, ainsi que cinq questions (05) au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale».

UFC

Ouverture des inscriptions pour l'année universitaire 2022-2023

L'Université de la formation continue (UFC) a annoncé, mercredi, l'ouverture des préinscriptions en licence et master à distance dans plusieurs spécialités, et ce, du 18 mars au 7 avril prochain.

Les préinscriptions pour l'année universitaire 2022-2023 seront disponibles sur le lien (www.preinscriptions.ufc.dz), a précisé un communiqué de l'UFC, soulignant que la liste préliminaire des candidats sera annoncé sur le site et les centres relevant de l'UFC à partir du 23 avril.

Les portes seront ouvertes aux dépôts des dossiers d'inscriptions au niveau des centres, où ils seront traités, durant la période allant du 24 avril au 23 mai prochain, pour ouvrir la voie, ensuite, aux recours, a noté la source, ajoutant que cette opération s'étalera du 7 au 14 mai sachant que le règlement des frais d'inscription sera effectué après la validation des dossiers, selon le calendrier annoncé.

Ces inscriptions concernent les spécialités de licence à distance en comptabilité et finances, droit, communication et anglais technique, ainsi que master à distance en comptabilité, gestion publique et droit des affaires, a conclu le communiqué.

BADR

Lancement des prestations de la finance islamique à Tindouf

La Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) lance aujourd'hui les prestations de la finance islamique au niveau de son agence locale de Tindouf, a indiqué la banque publique dans un communiqué. «Cet événement coïncide avec le 40ème anniversaire de la création de la banque qui reste toujours au service de l'économie nationale», souligne la même source.

Pour rappel, l'offre de lancement propose à tous les segments de la clientèle, particuliers, professionnels et entreprises 14 produits conformes aux préceptes de la charia islamique, certifiés par le Haut Conseil Islamique (HCI), note la BADR.

Ces offres sont réparties en deux catégories. La première concerne les produits d'épargne et de placement de fonds incluant le compte chèque islamique (istithmari), le compte courant islamique, le livret épargne islamique, istithmari et istithmari fellah et le livret épargne islamique "achbal".

La deuxième catégorie de produits concerne les produits de financement mourabaha matériel roulant, mourabaha exportation, mourabaha travaux, mourabaha "ghelatti", mourabaha matière première, mourabaha production agricole, mourabaha équipement professionnel et mourabaha marchés publics, selon la même source.



COUR CONSTITUTIONNELLE

Les règles d'organisation fixées par un décret présidentiel

Les règles se rapportant à l'organisation de la Cour constitutionnelle ont été fixées dans le décret présidentiel n 22-93 du 8 mars 2022, publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

La Cour constitutionnelle, qui a son siège à Alger, est composée, conformément à l'article 186 de la Constitution, de "douze (12) membres, dont quatre (4), y compris son Président, sont désignés par le Président de la République, un (1) membre de la Cour suprême et un (1) autre membre du Conseil d'Etat élus parmi les magistrats de ces juridictions et six (6) professeurs du droit constitutionnel élus" (article 3).

L'article 5 stipule que "le Président de la Cour constitutionnelle prend ses fonctions après un jour franc, qui suit la date de son installation".

En cas de décès, de démission ou d'empêchement durable du Président de la Cour constitutionnelle, l'article 7 dispose que "l'intérim de la présidence de la Cour constitutionnelle est, en conséquence de la vacance du poste de son Président, assuré par le membre le plus âgé jusqu'à la date de désignation du nouveau Président".

"La Cour constitutionnelle est dotée des structures et des organes suivants: un cabinet, un secrétariat général, une direction générale des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle, une direction de la recherche et de la documentation, une direction des systèmes informatiques et des techniques de communication, une direction de l'administration des ressources, un service du greffe" (article 10).

L'article 22 énonce que "les fonctions de secrétaire général, de chef de cabinet, de directeur général, de directeurs d'études, de directeurs, de chargés d'études et de synthèse, de sous-directeurs et de chefs d'études, sont des fonctions supérieures de l'Etat".

La nomination aux dites fonctions intervient par décret présidentiel, sur proposition du Pré-



sident de la Cour constitutionnelle". La Cour constitutionnelle est dotée de moyens humains, matériels et financiers" (article 24) et "l'évaluation des besoins en effectifs et en crédits nécessaires au bon fonctionnement des services et des structures de la Cour Constitutionnelle, est déterminée par le Président de la Cour constitutionnelle" (article 25).

Selon l'article 26, "le projet de budget de la Cour constitutionnelle est communiqué par le Président de la Cour constitutionnelle au Premier ministre ou au Chef du Gouvernement, selon le cas, pour l'intégrer au budget de l'Etat de l'année concernée".

La gestion de ce budget est "régie par les règles de la comptabilité publique" (article 27) et "les crédits nécessaires au fonctionnement de la Cour constitutionnelle sont inscrits au budget général de l'Etat" (article 28).

L'article 29 stipule que "le Président de la Cour constitutionnelle est l'ordonnateur du budget".

Il peut déléguer sa signature au secrétaire général ainsi qu'à tout fonctionnaire chargé de la

gestion financière et comptable de la Cour Constitutionnelle". La Cour constitutionnelle est composée de Omar Belhadj, comme président, de Leila Aslaoui, Bahri Saadallah et Mesbah Menas, comme membres désignés, et de Djilali Miloudi, Amal Eddine Boulouar, Fatima Benabbou, Abdelouahab Khelif, Abbas Ammar, Abdelhafidh Oussoukine, Omar Boudiaf et Mohamed Boufertas, comme membres élus.

La Cour constitutionnelle est, aux termes de l'article 185 de la Constitution, "une institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution".

Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics".

Parmi ses attributions, figurent l'examen des recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum et la proclamation des résultats définitifs de toutes ces opérations.

De même qu'elle peut être saisie d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FABRICATION DE VÉHICULES DE TIARET

livraison de 665 véhicules de marque Mercedes Benz

La Société algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz (SAFAV-MB) d'Ain Bouchekif (Tiaret), relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), a livré mardi 665 véhicules à plusieurs instances et entreprises publiques et privées.

Ce quota de véhicules Mercedes-Benz, de différents modèles et de diverses fonctions, comprend 123 véhicules 4x4 et 542 voitures utilitaires livrés à plusieurs directions sous tutelle du MDN et à différentes instances publiques, dont la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la Direction générale de l'administration pénitentiaire et la

Direction générale des forêts, ainsi que Sonatrach et des directions de wilaya comme la santé, ainsi que des privés, a indiqué, dans un discours prononcé au cours de la cérémonie de livraison, le colonel Messaoud Fayçal, Directeur général adjoint de la Société de développement de l'industrie automobile au ministère de la Défense nationale.

«Cet événement vient concrétiser encore une fois la forte volonté et confirmer la vision lointaine du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de la stratégie de développement d'une industrie militaire aux normes internationales

et d'un produit de qualité qui constitue un soutien sûr et efficace dans la chaîne de soutien aux divers secteurs», a-t-il souligné, ajoutant que «son entreprise œuvre à répondre aux besoins de ses clients dans les délais impartis».

«Cette occasion, qui se renouvelle périodiquement, représente une reconnaissance et une gratitude de notre entreprise à ses clients et un intérêt à renforcer et à construire des relations de partenariat durables et distinguées, fruits d'efforts déployés et de l'esprit professionnel dont tout preuve les personnels de notre entreprise», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le repré-

sentant de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale, le Colonel Chiboub Mohamed Tarek, a indiqué qu'en application des instructions du Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée populaire nationale (ANP), relatives à la réalisation d'un programme élaboré auparavant avec la Société algérienne de fabrication de voitures de marque Mercedes-Benz à Tiaret, à l'instar d'opérations réalisées précédemment, la Direction centrale du matériel représentant le MDN a réceptionné, à cette occasion, un quota de 145 véhicules multifonctions.

CONSEIL DE LA NATION

Présentation du projet de loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa a présenté, mardi, le projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation.

La Commission a tenu une réunion sous la présidence de M. Miloud Hanafi, président de la Commission, au cours de laquelle M. Cherfa a présenté le projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical, indique le Conseil de la nation dans un communiqué.

A l'entame de son exposé, le ministre a déclaré que ce projet de loi intervient pour «renforcer l'arsenal juridique en vigueur dont dispose l'Algérie en matière des libertés et droits notamment l'exercice du droit syndical», précisant qu'il «est le fruit d'une large consultation et des efforts de l'ensemble des représentants des secteurs ministériels et organisations syndicales des travailleurs et patrons les plus représentatifs sur l'échelle nationale ainsi que des experts du Bureau international du travail», note la même source.

L'amendement de certaines dispositions de cette loi vise à «adapter notre législation nationale avec celle internationale et l'harmonisation des engagements de l'Algérie à prendre en charge les décisions émanant de la commission de l'application des normes internationales du travail durant la 108e session de la conférence internationale du travail tenue en juin 2019».

Il a indiqué, dans ce sens, que la loi cadre définissant l'activité syndicale et la liberté syndicale «est en cours d'élaboration et sera présentée au Parlement durant le premier semestre 2022».

A cet effet, il a rappelé que la liberté syndicale est consacrée dans les dispositions de l'article 69 de la Constitution et régie en vertu des dispositions de la loi objet d'amendement, conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par l'Algérie, notamment la convention N 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndicale de 1948.

Cependant, «devant l'augmentation du nombre d'organisations syndicales à la faveur des changements profonds opérés sur le plan socio-économique, le rythme d'adaptation à ces changements demeure, néanmoins, lent ce qui explique la faible dynamique de l'action syndicale», a expliqué le ministre.

Et d'ajouter: «cette situation a suscité l'introduction de nouvelles règles pour le développement de l'action syndicale, les syndicats comptant parmi les composantes, voire organisations sociales importantes et influentes dans le monde du travail, et les indicateurs reflétant le niveau de développement du pays».

Parmi les amendements proposés, il a affirmé que l'amendement des dispositions de l'article 4 de la loi tend à l'adapter aux textes mentionnés dans l'article 2 de la Convention internationale du Travail, en permettant aux organisations syndicales de constituer des Fédérations, Unions et Confédérations syndicales par les syndicats membres quel que soit la profession.

L'amendement de l'article 6, n'exigeant pas la nationalité algérienne pour les membres fondateurs, intervient pour «permettre aux travailleurs salariés et aux employeurs étrangers remplissant les conditions légales de fonder des organisations syndicales et de faire partie des structures dirigeantes et/ou administratives du syndicat», selon la même source.

Selon le communiqué, les amendements des dispositions de l'article 56 visent principalement à «assurer une protection particulière aux délégués syndicaux dans l'exercice de leur mission durant leur mandat et à les protéger de toute action procédurale arbitraire lors de l'exercice de leurs fonctions de représentation, conformément au Code de procédure civile et administrative en termes d'action judiciaire».

De son côté, le représentant du gouvernement a affirmé que ce projet de loi avait renforcé les sanctions pénales dans le but de «les rendre efficaces et dissuasives en cas d'entrave à la liberté d'exercice du droit syndical ou d'atteinte à la protection des délégués syndicaux». Pour leur part, les membres de la commission, ont salué, dans leurs interventions, l'initiative du gouvernement d'élaborer cette loi qui concrétise les engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment les 7e et 8e engagements de son programme électoral, liés au renforcement de la démocratie participative et à la construction d'une société civile libre, active et capable d'œuvrer à la protection des droits des travailleurs et la promotion du développement national. Ils ont également saisi cette occasion pour soulever quelques préoccupations sur le contenu de l'exposé, ainsi que sur les nouvelles dispositions et procédures contenues dans ce projet de loi, auxquelles à répondu M. Youcef Cherfa.

UNIVERSITÉ

L'ancrage des valeurs de paix, thème d'une conférence à l'Université d'Ouargla

L'ancrage des valeurs de paix et de coexistence et leur rôle dans le renforcement de l'unité nationale, à la lumière des mutations politiques actuelles, a constitué le thème d'une conférence organisée mardi à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO).

Animée par une pléiade d'enseignants de différentes Universités du pays (Ouargla, Ghardaïa, Blida et Tizi-Ouzou), la rencontre a permis de traiter de thèmes divers, dont «les fondements constitutionnels pour le renforcement des valeurs de paix et de coexistence pacifique», «les valeurs de paix et de coexistence en Algérie, quels mécanismes à proposer pour quels résultats attendus» et «l'impact de la tendance vers la paix dans la rationalisation de la compétence politique du décideur».

«La dimension psychosociale de la culture de diversité et de différence: vers une culture du vivre ensemble» et «l'importance de se démarquer de la haine discriminatoire vers la culture de la coexistence», ont également été abordés par les participants. S'exprimant à cette occasion, le Conseiller du président de la République, chargé des organisations nationales, internationales et des organisations non gouvernementales, Hamid Lounaouci, a estimé que la mobilisation de la société pour faire face aux différentes menaces doit passer par l'université.

Après avoir souligné l'importance de la mobilisation de la société, par le biais de l'Université, pour faire face aux différentes menaces, sachant que «le danger est à nos frontières», il a indiqué «qu'il nous faut être bien préparés pour faire face à ces menaces sérieuses contre notre pays». Rappelant le fait que «le Président de la République a toujours insisté sur l'importance de la culture de la paix et de la coexistence», M. Lounaouci a indiqué que «sur le plan historique, l'Algérie n'a jamais été une société de violence, et n'a jamais agressé un peuple ou un pays», avant d'appeler la jeunesse algérienne à être «consciente de l'histoire de son pays, de son peuple et de sa glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, dans la défense de sa patrie». M. Lounaouci a salué, en outre, le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité dans la préservation de la stabilité de pays, avant d'évoquer les menaces de certaines organisations étrangères qui mobilisent d'importants moyens pour affaiblir les sociétés et déstabiliser les pays.

De son côté, le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Halilet, a évoqué la cohésion du peuple algérien, dont l'unité des rangs lui a tout au long de son histoire permis de résister lors des périodes difficiles et de faire face aux complots». Il a mis l'accent aussi sur les valeurs de paix et de tolérance pour surmonter les périodes difficiles, «des valeurs inscrites dans le préambule de la Constitution en tant qu'héritage témoignant de l'attachement du peuple algérien aux valeurs de paix et de coexistence». Cette conférence fait partie d'un cycle de rencontres du type qu'organisent des établissements de l'enseignement supérieur à travers le pays, dans le cadre de la préparation d'une rencontre internationale sur la paix et de la coexistence, a-t-on fait savoir lors de la rencontre.

CULTURE - LIVRE

HCI: programme spécial pour prendre part au 25^e SILA

Le Directeur de la documentation et de l'information du Haut conseil islamique (HCI) Mohamed Baghdad a affirmé, mercredi à Alger, que le Conseil a élaboré un programme spécial, en prévision de sa participation à la 25^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), prévu du 24 au 30 mars.

M. Baghdad a déclaré à l'APS que le 25^{ème} Salon du livre coïncide avec le 24^{ème} anniversaire de création du HCI qui a élaboré "un programme spécial", en prévision de sa participation à cette manifestation.

Le programme du HCI qui sera disponible pendant la durée du Salon, prévu au Palais des expositions à partir de la semaine prochaine, renferme plusieurs "axes culturels interactifs", dont une journée de communication sur "les perspectives de la finance islamique en Algérie", a indiqué M. Baghdad.

Au menu également des journées interactives sur le parcours du HCI et ses réalisations, une conférence sur les œuvres de son président, outre une journée de communication sur les conseils de conciliation et les règles de la fatwa et des séances ouvertes au grand public. Par ailleurs, M. Baghdad a annoncé la préparation en cours d'une conférence nationale sur "le rôle historique des oulémas de Chlef dans la protection de la société" qui intervient dans le cadre d'une série d'activités périodiques organisées par le HCI pour mettre en avant le rôle pionnier des oulémas de la Nation, des décennies durant, dans la préservation de l'identité religieuse nationale.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehti réaffirme l'engagement de l'Etat à réhabiliter le Wakf

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a réitéré, mardi à Alger, l'engagement de l'Etat à réhabiliter le Wakf au regard de l'importance du système du Wakf dans le domaine socio-économique.

«Conscient de l'importance du système du Wakf dans le domaine socio-économique, l'Etat algérien s'engage à réhabiliter le Wakf à travers la législation et la réglementation qui consacrent la propriété du Wakf et lui assurent la protection juridique requise en définissant les mesures de sa documentation, son investissement et son développement», a déclaré M.

Belmehti à l'ouverture d'une journée parlementaire organisée par la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN sur «le Wakf et son rôle dans le développement durable : une vision civilisationnelle et culturelle». Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali et le ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Belmehti a indiqué que «le Wakf est doté d'une administration pour sa gestion sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Office national des



Wakfs et de la Zakat, et ce en vue de tracer les contours scientifiques et socio-économiques de ce système».

Le Wakf, poursuit M. Belmehti, de par son caractère économique de bienfaisance et sa valeur ajoutée dans le soutien des secteurs économiques public et privé, contribue à garantir une partie considérable des dépenses publiques et supporte de nombreuses charges économiques, sociales et culturelles de la société. «Le Wakf contribue fortement à l'allègement de la charge financière sur le budget public et au développe-

ment économique national tant par des services directs ou indirects au profit des individus et de la société», a-t-il dit.

Pour définir la stratégie de promotion du Wakf et renforcer son rôle dans la relance socio-économique, le département des Affaires religieuses s'est inspiré du plan d'action du gouvernement issu du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ajouté le ministre. Il s'agit du volet du Plan en rapport avec la valorisation des biens Wakf et le renforcement du système de la Zakat afin de leur permettre de contribuer

d'avantage au renforcement de la cohésion sociale, à réaliser le développement économique et à suivre le rythme du développement du concept du Wakf d'investissement. L'objectif étant de participer au développement économique en investissant les actifs des biens Wakfs et en utilisant leurs recettes au profit de la société s'agissant des activités caritatives et de solidarité dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action. Le deuxième pilier du renforcement du Wakf est «la création de l'Office national des Wakfs et de la Zakat, récemment créé avec la publication du décret exécutif n 21-179. Cet office est un établissement public à caractère industriel et commerciale (EPIC), jouissant de la personnalité morale et de l'indépendance financière», a ajouté le ministre. A noter que cette journée parlementaire a vu la présentation d'interventions d'enseignants universitaires et d'experts qui ont passé en revue le rôle des Wakfs dans le développement national et de la réalité des Wakfs en Algérie.

BELMAHDI :

«Le ministère des Affaires religieuses participe au programme de prise en charge des enfants autistes»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a annoncé, mardi à Alger, la participation de son département à la préparation d'un programme pour la prise en charge des enfants autistes.

Supervisant l'ouverture d'une conférence scientifique sur les contributions du ministère au service des personnes aux besoins spécifiques à l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées le 14 mars de chaque année, le ministre a indiqué que le gouvernement «prépare un programme pour la prise en charge des enfants autistes auquel le ministère des affaires religieuses a été associé».

«Le projet de prise en charge des autistes s'inscrit dans le cadre du pro-

gramme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et nous oeuvrons à accompagner cette catégorie par la formation spécialisée au profit des encadreurs», a-t-il dit. Evoquant la grande affluence des parents d'enfants autistes pour les inscriptions de ces derniers dans les classes et écoles coraniques qui comptent actuellement 250 enfants autistes, le ministre a fait savoir que «p as moins de 500 élèves aux besoins spécifiques poursuivent des cours dans les structures de l'enseignement coranique à travers le pays». Le secteur des Affaires religieuses emploie 500 fonctionnaires aux besoins spécifiques, ce qui en fait l'un des rares secteurs ayant appliqué concrètement le taux de recrutement de 1% prévu dans la loi en faveur de cette catégorie, a-t-il sou-

tenu. Intervenant au sujet de l'ouverture des inscriptions pour la Omra au titre de l'année 1443 de l'Hégire, à partir de la semaine prochaine comme l'avait annoncé le président de la République, M.

Belmehti a affirmé que «plus de précisions seront données ultérieurement à ce propos», réitérant son appel à la prévention contre la pandémie (Covid-19) et le respect des instructions des médecins et spécialistes à ce sujet.

En marge de la conférence organisée à Dar el Imam, le ministre des Affaires religieuses a distingué les jumeaux non-voyants Cherif et Khaoula Agoutin issus de la wilaya de Béjaïa qui ont appris par coeur le Coran à l'âge de 12 ans, et Mme Mena Messaoudi qui a écrit des parties du Saint Coran en braille.

LE PRÉSIDENT DU HCI L'A AFFIRMÉ HIER À TAMANRASSET :

«La mission spirituelle de la zaouïa garant de la sécurité de la Nation»

Le président du Haut-conseil Islamique (HCI) Bouabdallah Ghlamallah a affirmé mercredi à Tamanrasset que les zaouïas ont assumé un rôle important dans la préservation de la sécurité de la nation, grâce à l'éducation religieuse et nationale qu'elles dispensent.

Intervenant en ouverture de la 15^{ème} édition du colloque "Cheikh Moulay Reggani" à l'université de Tamanrasset, M.

Ghlamallah a indiqué que "les zaouïas en Algérie ont de tout temps contribué, de par le message éducatif et spirituel qu'elles véhiculent, à la préservation de la sécurité et l'unité de la nation".

"L'université algérienne s'emploie, aux côtés des zaouïas, à l'épanouissement de la société à travers une for-

mation scientifique adéquate, inspirée de la Charte de la Révolution du 1er Novembre", a-t-il soutenu, ajoutant qu'"il appartient aux universités et aux zaouïas de consolider la sécurité intellectuelle et nationale pour laquelle se sont sacrifiés les Moudjahidines et les Chouhadat".

Rappelant que chaque région du pays est riche et fière de ses scientifiques et Oulémas ayant pris les relais de leurs aînés, le président du HCI a convié les hommes de Lettres et de Culture et les universitaires à œuvrer pour la promotion de la Science et du Savoir susceptibles de resserrer les rangs, consacrer la fraternité et ancrer la stratégie d'immersion du pays".

Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a estimé, pour sa part, que "les zaouïas

algériennes incarnent un grand rôle de diffusion de la culture du juste milieu et de la modération qui renforcent la cohésion sociale algérienne".

Le cheikh de la zaouïa, Cherif Reggani, a estimé, de son côté, que le fait d'assurer la sécurité intellectuelle et spirituelle de la nation, comme s'emploie à le faire les zaouïas, impacte énormément sur la stabilité sociale et contribue à corriger les comportements des individus.

Les participants au colloque, chercheurs et universitaires, ont mis en exergue la contribution des zaouïas dans la consécration de la sécurité spirituelle pour une société forte jouissant du développement durable et de la prospérité économique.

Parmi ces derniers, Horma Boufeldja et Mohamed Babah

ont mis en exergue le rôle assumé de tout temps par les zaouïas dans la préservation de l'unité nationale, en propageant la culture de fraternité et d'entraide, à l'instar de la zaouïa Kounta, dans la région du Touat, dont les efforts se sont étendus aux pays africains. Divers thèmes relatifs au rôle des lieux de culte et leur ouverture sur leur environnement pour l'immunisation de la société des dangers culturels et spirituels mondiaux, dont la préservation des jeunes des maux sociaux, de la délinquance et des répercussions de la mondialisation, ont également été abordés par les intervenants qui ont appelé à promouvoir les discours religieux pour faire face aux "turbulences" que connaît le monde.

ARMÉE - COMMUNICATION

Mascara: portes ouvertes sur le centre 552 d'instruction spécialisé en transport à El-Ghomri

Le coup d'envoi des journées portes ouvertes sur le centre d'instruction 552 spécialisé en transport "chahid Reguiba El Ghali" relevant de la deuxième Région militaire, a été donné mercredi à partir de la commune El-Ghomri (Mascara).

Le commandant régional de la logistique à la deuxième Région militaire, le colonel Boudali Boumediene, qui a présidé l'ouverture de cette manifestation, a souligné dans une allocution au nom du général-major, chef de la deuxième RM, l'importance de ces portes ouvertes "devenues une tradition maintenue par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les différentes structures militaires, dans sa démarche de rapprocher l'institution militaire des citoyens et de renforcer le lien armée-citoyen".

Le colonel Boudali a indiqué que "cette manifestation, organisée au centre d'instruction dans le domaine du transport, constitue une occasion pour les citoyens, notamment les jeunes, de découvrir le degré de compétence des éléments de l'ANP et de la haute formation pour accomplir convenablement les missions qui leur sont dévolues".

Pour sa part, le commandant du centre d'instruction 552 d'El-Ghomri, le colonel Azzouzi Abdelkader a souligné, dans son allocution, que ces portes ouvertes, coïncidant avec la célébration du 60e anniversaire de la fête de la victoire, vise à informer les citoyens et les représentants des médias sur le rôle de l'arme du transport dans l'ANP et les missions de ce centre dans la formation de gradés et de soldats de réserve et contractuels dans le transport militaire léger et lourd, ainsi que dans la conduite de motos.

"Le centre d'instruction 552 spécialisé dans le transport est une école ayant pour mission de former des hommes compétents capables de conduire dans différentes conditions naturelles et climatiques et porter le fardeau des combats de différentes unités de l'ANP, grâce au système de formation développé, basé sur la pré-



paration de l'élément humain physiquement et psychologiquement, en lui faisant acquérir la compétence et les aptitudes de la conduite et la maîtrise de différentes armes à sa disposition, dans le cadre de ses missions comme chauffeur combattant armé de l'esprit d'appartenance à l'ANP et de l'amour de la patrie et prêt à se sacrifier pour elle", a-t-il déclaré.

Un documentaire a été projeté, pour la circonstance, sur cet établissement depuis sa création en 1983 sous l'appellation de centre d'instruction 551 spécialisé dans le transport à El Eulaig (M'sila) relevant de la première Région militaire, puis transféré sous le même nom à El-Ghomri le 17 février 1991 et rebaptisé le 8 janvier 1996 au nom du centre d'instruction 552 spécialisé dans le transport.

Le 7 mai 2015 le nom du chahid Reguiba El Ghali lui a été donné.

Cette manifestation de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de communication de l'année 2022 approuvé par le Haut commandement de l'ANP, a été aussi marquée par la projection d'un autre

documentaire présentant les différentes unités du centre et ses ateliers, qui dispensent une formation théorique et pratique dans la conduite de différents véhicules légers et lourds, en plus de l'entraînement militaire de base.

L'assistance a également suivi une démonstration d'entraînements militaires et techniques que les militaires reçoivent, avant une cérémonie honorant des cadres de l'ANP ayant assisté à la manifestation, ainsi que les autorités de la wilaya et la famille du chahid Reguiba El Ghali dont le centre porte le nom.

L'arme du transport trouve ses origines dans la glorieuse révolution du 1er novembre 1954, assurant le ravitaillement de l'Armée de libération nationale en armes, nourriture et autres besoins.

En 1963, la direction du transport de l'ANP a été créée comme seconde arme après celle de l'infanterie, puis en 1964 la première unité de transport, à savoir la première compagnie régionale de transport au niveau de la troisième Région militaire.

ALGER

Onze exploitations agricoles raccordées en électricité en 2021

La Direction de distribution d'électricité et du gaz de Gué de Constantine (Alger) a raccordé (11) exploitations agricoles à l'électricité en 2021, a indiqué mercredi un communiqué de cette direction locale relevant de la SADEG filiale de Sonelgaz.

La direction de distribution a entamé également les travaux de raccordement de plusieurs exploitations agricoles à Berraki et Bir Mourad Rais à l'énergie électrique selon le programme arrêté par la direction des services agricoles d'Alger, a précisé le communiqué.

"La direction s'attèle à octroyer toutes les facilités aux agriculteurs en vue d'atténuer leur souffrance, leur permettre de booster la production agricole et promouvoir les investissements tout en contribuant à la relance du développement local", a conclu la direction dans son document.

BLIDA

Une enveloppe de plus de 400 millions de DA pour l'opération solidarité Ramadhan

Une enveloppe de plus de 400 millions de DA a été affectée, par la wilaya de Blida, pour l'opération de solidarité spécial Ramadhan, destinée à la prise en charge des familles nécessiteuses, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Cette dotation financière représente la contribution de plusieurs secteurs, dont la wilaya, avec 45 millions DA et du secteur de la solidarité nationale avec 31 millions de DA, a déclaré à l'APS, le responsable local du secteur de la solidarité, Mohamed Bahail.

A ces montants, s'ajoutent une enveloppe de 360 millions de dinars débloquée par les assemblées locales élues, et de 20 millions de DA mobilisés par la direction des affaires religieuses et des wakfs dans le cadre du Fonds de la Zakat, a-t-on indiqué.

M. Bahail a, également, souligné la contribution habituelle, à pareille occasion, des bienfaiteurs pour l'acquisition de kits alimentaires, au profit des nécessiteux, au titre d'une opération supervisée par les chefs des daïras, avec l'implication des associations qui se chargent de leur distribution.

Ce même responsable, a fait savoir que cette opération de solidarité profitera, cette année, à 40.134 familles, signalant que les enquêtes sociales, entamées depuis janvier dernier pour le recensement des familles nécessiteuses au niveau de leurs communes de résidence, "sont quasi achevées" et que le versement des aides, fixées à 10.000 DA pour chaque famille, a déjà commencé.

Le DASS a fait part d'autres préparatifs, en cours pour l'ouverture des restaurants de la Rahma, à travers différentes communes, avec la participation des services concernés.

La wilaya prévoit, en outre, l'ouverture de 12 marchés de la Rahma, durant le Ramadhan, dans les grandes communes de la wilaya, dont Boufarik, Mouzaia, Blida, Larbaa, et Bougara, pour permettre aux citoyens d'acquérir diverses denrées alimentaires à des prix abordables, a-t-on conclu.

PROTECTION CIVILE

Ghardaïa: inauguration d'un CMS régional de la Protection civile

Un centre médicosocial régional et un siège de la mutuelle générale des agents de la protection civile (MGAPC) ont été inaugurés mercredi à Ghardaïa par le directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughelef.

Accompagné du wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, et de directeurs centraux de la Protection civile, le colonel Boughelef s'est enquis des différents services de cette structure régionale qui se veut un vecteur de modernité et d'efficacité pour la Protection civile dans le Sud. Cette infrastructure est une reconnais-

sance des efforts inlassables et des sacrifices considérables consentis par les agents de l'institution (PC), animés par l'esprit de mobilisation pour garantir la sécurité des citoyens, préserver leurs biens et apporter aide et assistance en cas de catastrophes, ont soutenu les responsables de la PC.

Mobilisant un budget de plus de 139 millions DA, ce nouveau CMS de la Protection civile, unique en son genre dans le sud du pays, s'inscrit en droite ligne des efforts des pouvoirs publics pour doter cette institution des commodités de prise en charge médicoso-

ciale de ses travailleurs et leur permettre de remplir convenablement leurs missions, ont-ils ajouté.

Érigé au centre de Ghardaïa, selon le cachet architectural de la région, il constitue un complexe médical moderne et intégré, abritant toutes les spécialités médicales, laboratoires d'analyse, centre de radiologie, chirurgie dentaire et salle de rééducation. Il vient renforcer les trois centres médico-sociaux de la Protection civile implantés à Batna, Alger et Aïn-Temouchent pour la promotion et à la protection sociale des membres de la

grande famille de la P.C.

Auparavant, le directeur général de la Protection civile a baptisé l'unité de Mansoura (75 km au sud de Ghardaïa) du nom du chahid Ahmed Ben Abderrazak Hamouda, plus connu sous le nom de guerre de Colonel Si El-Haoues, ainsi que l'unité de Bounoura sur la RN-1 qui portera désormais l'appellation de "19 Mars 1962".

Il a procédé, par ailleurs, à la remise de la coupe d'Algérie de football des agents de la PC à l'équipe d'Oum El-Bouaghi qui a défait son homologue de Saïda (2/1).

OUARGLA

15 structures universitaires représentées au concours du microphone d'or

Dix-huit (18) étudiants, représentant 15 structures universitaires (Universités et œuvres universitaires) du pays, ont pris part à la deuxième édition du concours du microphone d'or, clôturée mercredi à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla. Le concours vise à détecter et encourager des étudiants possédant un talent dans l'animation radiophonique, télévisuelle et le com-

mentaire sportif, ont indiqué les responsables de l'UKMO, en marge de la cérémonie de remise de prix d'encouragement et de titres honorifiques.

Les lauréats de ce concours se présentent comme suit : Animation radiophonique: 1/-Kenza Benathmane (Université de Khemis Méliana) 2/-Horra Benyamina (Université de Laghouat) 3/-Aziza Douadi (Université

de Ghardaïa) Animation télévisuelle: 1/-Enfal Herrous (Université Sétif-2) 2/-Roumeissa Mehaoui (Œuvres universitaires Bouakal-Batna) 3/-Yasser Soufane (Œuvres universitaires Jijel) Commentaire sportif: 1/-Aïssa Seraïche (Université de Msila) 2/-Brahim Manseur (Université d'Oum El-Bouaghi) 3/-Ayoub Khelloufi (Université de Annaba).

MÉDÉA

Plantation de 400 hectares au titre de la campagne nationale de reboisement

Une superficie de quatre cents ha a été plantée dans la wilaya de Médéa au titre de la campagne nationale de reboisement, entamée fin octobre dernier, a-t-on appris mercredi auprès de la conservation locale des forêts.

Pas moins de 384.000 plants ont été mis en terre, à la faveur de cette campagne de reboisement qui touche à sa fin, a indiqué Fawzi Mekhtiche, responsable à la conservation des forêts, précisant que la superficie globale touchée par les actions de plantation, réalisée au cours de cette période, s'étend sur quatre cents ha, ventilés à travers plusieurs communes.

La plus grande opération de reboisement a été menée dans les communes de Berrouaghia, principalement au niveau des zones forestières de «El-Fernane» et «Djebel Sabah», Ouled-Antar, Sidi-Demed et Ain-Boucif, où il a été procédé à la plantation de 275 hectares, au titre du programme annuel de reboisement, a-t-il précisé.

La seconde opération, initiée dans le cadre du reboisement des zones affectées par les incendies de l'été 2021, a permis de planter, selon M. Mekhtiche, quelque 107 hectares, répartis entre six communes, dont plus du tiers de la superficie reboisée se situe dans les communes de Tablat et El-Haoudine, les plus touchées par ces incendies.

Près de dix-huit hectares ont été reboisés, en outre, à la faveur de la campagne de préservation du milieu naturel, conduite conjointement avec des associations et des clubs verts locaux, qui a abouti à la mise en terre de plus de 72.000 plants, a-t-on ajouté de même source.

OPEP

Le pétrole algérien s'est apprécié de 12,50 dollars en février

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 12,50 dollars en février dernier, soutenus notamment par la hausse de la demande et les tensions géopolitiques, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dans son rapport mensuel publié mardi.

La moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée ainsi de 88,21 dollars/baril en janvier dernier à 100,71 dollars en février, soit une hausse de 14,2%, selon la même source. Cette hausse place le Sahara Blend à la 2ème position parmi les bruts de l'Opep les plus chers au mois de février, et ce, après l'Angolais Girassol (100,78 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La hausse du Sahara Blend intervient dans un contexte de flambée des prix sur le marché mondial en février, soutenus par «des fondamentaux solides du marché pétrolier et les craintes d'une perturbation des approvisionnements dans un contexte de tensions géopolitiques en Europe de l'Est», selon l'Organisation.

Le prix moyen du panier de l'Opep (ORB) a augmenté de 8,81 dollars (+10%) par rapport au mois de janvier, pour s'établir à 94,22 dollars/baril en février. L'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en février dernier avait atteint 978.000 barils par jour. Pour leur part, les pays de l'Opep ont produit 28,473 millions de barils par jour (Mb/j) en février, contre 28,033 Mb/j en janvier, soit une hausse de 440.000 baril/jour, selon des sources secondaires.

Quant à la demande mondiale de pétrole pour 2022, les prévisions de l'Opep restent inchangées. «Pour le moment la croissance de la demande mondiale de pétrole en 2022 reste maintenue à 4,2 mb/j, compte tenu de la forte incertitude et extrême fluidité des évolutions ces dernières semaines», selon le rapport de l'Opep.

«Cette prévision est toutefois susceptible d'être modifiée dans les semaines à venir, lorsqu'il y aura plus de clarté sur l'impact des troubles géopolitiques», note encore la même source.

ANP

Création d'un établissement chargé des systèmes énergétiques

Un nouvel établissement de fabrication des systèmes énergétiques, chargé des études, d'engineering et de la fabrication et la rénovation des systèmes énergétiques et de participer à l'effort national de recherche-développement, a été créé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale (MDN), selon un décret présidentiel paru au Journal officiel (N17). Cet établissement public à caractère industriel et commercial relève du secteur économique de l'Armée Nationale Populaire (ANP), sous la dénomination «Etablissement de fabrication des systèmes énergétiques (EPIC/EFSE)», est-il précisé dans le décret présidentiel n 22-91 du 6 mars 2022. Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du MDN, cet établissement disposera d'un siège social fixé à Miliana, wilaya de Aïn Defla, ainsi que de filiales, d'unités et de directions de projets sur le territoire national. Les missions principales de cet établissement portent notamment sur les études, l'engineering, la fabrication ainsi que la rénovation des systèmes énergétiques. Il peut également entreprendre des opérations d'achat, d'importation et d'exportation pouvant se rattacher à son domaine et à son développement, stipule le décret. L'établissement participe, en outre, à l'effort national de recherche-développement lié à son objet, à l'application de la normalisation et de contrôle de qualité des matières, des semi-produits, des ensembles et des sous-ensembles dans le cadre de la promotion de l'économie nationale. Il est appelé, aussi, à prendre en charge des sujétions de service public, en relation avec ses missions, à la demande du MDN, ou tout autre secteur de l'Etat. Dans le cadre de ses missions, l'établissement peut prendre des participations dans des sociétés et établir tout accord de partenariat. S'agissant de son mode de fonctionnement, il est dirigé par un directeur général et administré par un conseil d'administration présidé par le ministre de la Défense nationale ou son représentant et composé des membres représentant plusieurs structures relevant de l'ANP. «Le conseil d'administration peut faire appel, à titre consultatif, à toute personne qui, en raison de ses compétences ou de son activité, est susceptible de l'assister dans ses travaux», est-il mentionné dans le décret.

FINANCES

La nouvelle loi sur la monnaie et le crédit encouragera davantage le paiement électronique

La loi sur la monnaie et le crédit, en cours d'amendement, prévoit des nouvelles mesures encourageant le paiement électronique en Algérie, a annoncé mercredi à Alger, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Moutassem Boudiaf.

"Nous allons apporter l'ancrage juridique et réglementaire nécessaire à l'émergence de prestataires de services en matière de paiement électronique", a indiqué M. Boudiaf lors d'une Journée d'études organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), sous le thème : "Quelle finance digitale pour l'Algérie". Le vice-gouverneur de la BA a souligné, dans le même sens, qu'il y avait un "énorme" effort à faire pour gagner la confiance des citoyens et les inciter à utiliser les moyens de paiement électronique. A ce propos, M. Boudiaf a fait constater que la majorité des détenteurs de Carte interbancaire (CIB) ou Edahabia d'Algérie Poste utilisent leurs cartes uniquement pour le retrait. "En revanche, ils préfèrent utiliser le cash dans leurs transactions de paiement", a-t-il poursuivi. Chiffre à l'appui, le nombre des comptes dépassent les 23,6 millions au niveau d'Algérie Poste et 14 millions



au niveau des banques : "Les chiffres sont considérables, mais ce n'est pas pour autant que ces gens utilisent l'instrument de paiement électronique", a-t-il fait remarquer. D'après les chiffres avancés par M. Boudiaf, 80 % des opérations de transactions électroniques en Algérie sont des retraits d'argent, alors que le taux d'utilisation des cartes bancaires pour le paiement n'excède pas les 6 %. "Plus de 1.000 milliards de dinars sont retirés en espèces chaque année au niveau d'Algérie Poste", soutient-il. "Il faut analyser ce problème du point de vue

social, car nous sommes en pleine mutation civilisationnelle", a-t-il recommandé, en affirmant qu'il était nécessaire de gagner d'abord la confiance des particuliers et commerçants. Pour ce faire, il faut réunir toutes les conditions permettant d'assurer le fonctionnement des instruments de paiement électronique de manière "continue et absolue", avance-t-il. Pour sa part, Maître Hind Benmiloud, avocate agréée à la Cour suprême et le Conseil d'Etat, spécialiste des TIC, a évoqué l'aspect législatif de la digitalisation et de le-paiement

en Algérie, soulignant qu'il était "indispensable" de mettre en place les textes d'application pour développer, au plus vite, l'utilisation des technologies numériques dans le secteur économique, notamment au niveau des institutions financières.

Par ailleurs, elle a affirmé la nécessité de multiplier les campagnes de sensibilisation à l'intention des particuliers et des commerçants, à travers les 58 wilayas, afin de les inciter à l'utilisation des cartes CIB et Edahabia. Au cours de cette rencontre, les intervenants se sont accordés à dire que l'Algérie dispose de tous les atouts pour développer la digitalisation de son service financier. "Le taux élevé d'alphabetisation qui de l'ordre de 90%, la couverture Internet (90% 3G), le taux élevé de pénétration de la téléphonie mobile (116%) sont autant de facteurs qui laissent présager un accueil massif des services financiers numériques par le population algérienne", ont-ils conclu.

FORUM DE LA PÊCHE ET DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Appel à encourager l'investissement privé

Les participants au Forum de la pêche et des productions halieutiques, organisé par l'incubateur «Filaha Innov», mercredi à Alger en marge du Salon «Sipsa-Fillaha 2022», ont appelé à encourager l'investissement privé dans le domaine de l'aquaculture et à accompagner les jeunes porteurs de projets. La représentante du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Mme Amirouche a précisé que la stratégie du secteur visait à relancer les différentes perspectives d'investissement privé, à travers les différentes formules offertes et les mécanismes de soutien à la création des petites et moyennes entreprises (PME), notamment les 2.000 microcrédits octroyés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (AN-GEM) et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneu-

riat (ANADE). L'intervenante a également indiqué que le secteur s'employait à faciliter l'accès des jeunes et des porteurs de projets aux différents dispositifs disponibles, en focalisant sur une approche qui consiste à remplacer les intrants importés par des produits locaux, à encourager l'exportation et à relancer les différents accords de coopération aux dimensions économiques. Et d'ajouter que le ministère s'attèle à renforcer les perspectives d'investissement dans les domaines de la fabrication et la réparation des navires, la pêche et l'aquaculture.

De son côté, Mme Rabia Zerrouki, membre du groupe de réflexion «Filaha Innov», a souligné l'importance d'accompagner et de former les jeunes, en vue de renforcer l'investissement dans le domaine de l'aquaculture, notamment

l'élevage en eaux douces, les cages flottantes et l'aquaculture intégrée avec le secteur agricole. Appelant les jeunes et les porteurs de projets à tirer profit des opportunités d'investissement offertes, Mme Zerrouki a rappelé la stratégie du secteur pour la promotion de l'investissement dans le domaine de l'aquaculture, le développement de la pêche en haute mer et la fabrication des grands bateaux. Les intervenants ont également souligné la nécessité de renforcer l'investissement dans la production de nourritures pour poissons et intrants, la fabrication des cages flottantes et le développement de l'industrie navale. Lors de la rencontre, le débat s'est articulé notamment autour des mécanismes de relance de la production halieutique en Algérie et la promotion de l'industrie des bateaux de pêche.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal prévoit d'augmenter sa production de 47% en 2022

Le groupe public Saidal prévoit d'augmenter la quantité de sa production de 47% en 2022 par rapport à 2021, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Cette objectif a été annoncé par la PDG du groupe Fatoum Akacem, lors d'une réunion de travail et de coordination présidée lundi par le ministre du secteur, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, et qui a regroupé les dirigeants et responsables de Saidal en présence des cadres du ministère et des représentants de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques.

L'exposé de Mme Akacem a présenté les différents axes et orientations stratégiques pour l'exercice 2022 notamment pour les volets relatifs à la production, la recherche et développement et l'exportation, ainsi que les projets joint-venture stratégiques du groupe, en particulier ceux ayant trait à la production des insulines et des anti-cancéreux. S'agissant du volet production, le groupe Saidal prévoit en 2022, une production de 151 millions d'unités, pour une valeur de 15299 milliards de dinars, soit une hausse de 47% en quantité et de 88% en valeur par rapport aux réalisations de 2021, précise le communiqué.

A ce propos, le ministre a donné des instructions quant à la nécessité pour le groupe Saidal d'assurer la production et la disponibilité des produits pharmaceutiques stratégiques afin que Saidal participe à la régulation du marché pharmaceutique hospitalier et de ville. Concernant le volet

recherche et développement, le groupe ambitionne la mise sur le marché de 21 nouveaux produits développés en interne par le centre de recherche et de développement (CRD), avec une capacité de production de 4 millions d'unités, une valeur de 600 million de dinars et un taux d'évolution de part du marché de 5% en 2022 et 10% en 2023. Au volet développement de la production de matière première, M. Benbahmed a donné instruction pour l'accélération de la mise à niveau de l'unité de Médéa vouée à la production de matières premières et excipients. Quant au volet exportation, le groupe prévoit un programme d'exportation de plus de 1,5 million d'euro en direction des pays d'Afrique et du Moyen Orient. Par ailleurs, M. Benbahmed a réaffirmé le soutien et l'accompagnement continu du ministère de l'Industrie pharmaceutique au groupe Saidal afin de l'ériger en un «instrument contribuant à la souveraineté sanitaire de l'Algérie». Dans la continuité des performances de 2021 avec la production du vaccin anti-Covid 19, le ministre souhaite voir Saidal consacrer sa place de pionnier du marché pharmaceutique national en 2022 à travers le transfert technologique continu pour la production de médicaments d'oncologie et la synthèse de matière première et d'excipients, permettant d'augmenter considérablement le niveau d'intégration de notre industrie pharmaceutique, selon le communiqué.

PÉTROLE

L'AIE n'écarte pas un « choc » sur l'offre mondiale

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) craint un « choc » sur l'offre pétrolière mondiale, à la suite des sanctions contre la Russie prises dans le contexte du conflit en Ukraine, soulignant que la production russe ne pourra pas être remplacée dans l'immédiat.

«La perspective de perturbations à grande échelle de la production russe menace de créer un choc mondial de l'offre pétrolière», a écrit l'agence dans son rapport mensuel. Le conflit en Ukraine a créé une volatilité sur les marchés du pétrole, dont les cours se sont approchés de leurs records (le Brent a atteint 139,13 dollars le 7 mars) avant de refluer quelque peu. La Russie est le plus gros exportateur mondial, avec 8 millions de barils par jour (mb/j) de pétrole brut et de produits raffinés à destination du reste du monde.

Si les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont décidé un embargo sur le pétrole russe, le secteur de l'énergie est exclu des sanctions européennes notamment. L'AIE a



estimé que 3 mb/j de pétrole russe pourraient être indisponibles à partir d'avril, un volume qui pourrait augmenter si les sanctions contre la Russie deviennent plus sévères. Face à ces pertes, «il y a peu de signes d'une augmen-

tation de l'offre provenant du Moyen-Orient», note aussi l'AIE, assurant que les exportations iraniennes qui pourraient augmenter d'environ 1 mb/j sur six mois, ne peuvent pas compenser la perte du pétrole russe. Idem pour le

Venezuela, qui ne pourrait pas fournir qu'une contribution «modeste» en cas de levée des sanctions américaines, a mentionné l'AIE. La production provenant des autres pays, à l'instar du Brésil, du Canada, des Etats-Unis et Guyana, est également «limitée», a prévenu l'agence. S'agissant de la demande mondiale, l'AIE a revu en baisse sa prévision de croissance pour 2022 d'environ 1 mb/j, en raison de l'effet de l'augmentation des cours des matières premières et des sanctions contre la Russie sur l'économie mondiale.

La hausse de la demande mondiale attendue, cette année, sera de l'ordre de 2,1 mb/j, devant atteindre un total de 99,7 mb/j, a-t-elle fait savoir.

Le Brent avoisine les 100 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissent légèrement mercredi, impactés par les craintes d'un ralentissement de la demande et l'optimisme quant aux pourparlers entre la Russie et l'Ukraine, mais aussi quant aux négociations autour du nucléaire iranien.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai perdait 0,46% à 99,45 dollars. Le baril

de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril baissait de 0,39% à 95,87 dollars. Les deux références du brut évoluent ainsi en dessous de la barre des 100 dollars, après avoir perdu leurs gains de la semaine passée. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a, cependant, dit mercredi craindre un « choc » sur l'offre pétrolière mondiale, à la suite des sanctions contre la Russie

prises dans le contexte du conflit en Ukraine. La Russie est le deuxième plus gros exportateur de brut au monde. Selon des analystes, d'autres facteurs pèsent sur le pétrole, notamment les craintes liées au Covid-19 suite au reconfinement sanitaire décidé par la Chine dans certaines villes, ou encore «un regain d'espoir d'une percée dans les négociations sur le nucléaire iranien».

CHINE

Légère hausse des prix des logements en février

Le marché immobilier chinois est resté généralement stable en février, les prix des logements dans 70 villes majeures ayant légèrement augmenté sur un mois, selon les données officielles publiées mercredi et citées par l'agence Chine nouvelle.

Les prix des logements neufs dans quatre villes de

premier rang, à savoir Pékin, Shanghai, Shenzhen et Guangzhou, ont progressé de 0,5% en glissement mensuel en février, contre 0,6% en janvier, selon les données du Bureau d'Etat des statistiques. Les prix des logements anciens dans ces quatre villes ont augmenté de 0,5%, soit une hausse de 0,4

point de pourcentage par rapport à janvier. Les prix des logements neufs dans 31 villes de second rang sont restés inchangés par rapport à janvier, tandis que ceux dans 35 villes de troisième rang ont connu une baisse mensuelle de 0,3% en janvier. En base annuelle, les prix des logements neufs dans les

villes de premier rang ont bondi de 4,4% en février, soit un taux inchangé par rapport à celui de janvier. Les prix des logements neufs dans les villes de deuxième rang ont progressé de 2,1%, et ceux dans les villes de troisième rang ont reculé de 0,1% par rapport à la même période l'année dernière.

CHANGES

La Bourse de Tokyo en nette hausse dans la foulée de Wall Street

La Bourse de Tokyo a débuté mercredi dans le vert, soutenue par les gains à Wall Street la veille et la poursuite de la dégrise des prix du pétrole, en attendant l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'indice vedette Nikkei avançait de 1,35% à 25.688,18 points vers 01H20 GMT et l'indice élargi Topix prenait 1,4% à 1.852,13 points. Les valeurs japonaises étaient soutenues «par le vif rebond sur le marché américain grâce à l'atténuation des craintes inflationnistes avec la chute des prix du pétrole», a commenté l'analyste de Monex To-



shiyuki Kanayama dans une note. Mais l'attentisme pourrait reprendre le dessus sur le marché tokyoïte avant une décision très attendue de la Fed sur ses taux plus tard mercredi. A ajouté cet analyste. Les prix du pétrole évoluaient en légère hausse, après deux séances

de dégringolade sur fond des vastes confinements décrétés en Chine contre le Covid-19.

Après 01H00 GMT le cours du baril de WTI américain regagnait 0,28% à 96,71 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord reprenait 0,34% à 100,25 dollars. Sur le marché des devises, le dollar était par ailleurs stable par rapport au yen après 01H15 GMT, à 118,30 yens pour un dollar.

L'euro s'appréciait légèrement face à la monnaie japonaise, valant 129,70 yens contre 129,60 yens mardi à 21H00 GMT, tout en étant quasi stable par rapport au billet vert, à 1,0962 dollar contre 1,0956 dollar la veille.

ETATS UNIS

Les compagnies aériennes américaines dopées par la demande pour les voyages

Les grandes compagnies aériennes américaines ont relevé mardi leurs perspectives de chiffre d'affaires pour le trimestre en cours et pensent compenser la hausse du carburant et les éventuelles annulations de vols par davantage de billets vendus. American Airlines, United Airlines, Delta Air Lines et Southwest Airlines ont toutes, dans des documents boursiers, révisé à la hausse les revenus qu'elles prévoient de dégager sur la période allant de janvier à mars malgré un trou d'air en tout début d'année lié au variant Omicron. American, par exemple, s'attend à ce que son chiffre d'affaires ne s'affiche plus en baisse que de 17% par rapport à 2019, l'année de référence pour le trafic aérien, contre 20% à 22% auparavant. United prévoit que son chiffre d'affaires sera en haut de la fourchette prévue auparavant tandis que Delta anticipe que ses revenus opérationnels représenteront 78% de ses revenus sur la même période en 2019, contre environ 74% auparavant. Southwest s'attend par sa part à un chiffre d'affaires opérationnel en baisse de 8% à 10%, contre 10% à 15% auparavant. Et les tendances de réservations pour les vacances de printemps sont au-dessus des niveaux de 2019, remarque Southwest. American, United et Delta ont prévu que le prix qu'elles payaient pour le kérosène avait augmenté tandis que Southwest de son côté a un programme lui permettant de se prémunir contre les risques de fluctuations. Certaines compagnies ont parallèlement un peu révisé à la baisse leurs programmes de vol, Southwest rappelant, par exemple, avoir réduit le nombre de trajets entre mars et mai «en raison des problèmes persistants à trouver du personnel suffisant». American a ainsi légèrement révisé à la baisse ses capacités pour le premier trimestre 2022 par rapport à la même période 2019, de -10% à -12% contre -8% à -10% auparavant. La compagnie a aussi dû faire face à deux épisodes de perturbations météorologiques importantes. Ses coûts par siège disponible ont en conséquence augmenté. Mais l'augmentation du chiffre d'affaires fait plus que compenser cette hausse et celle du kérosène, assure l'entreprise. United pointe de son côté les effets du variant Omicron ainsi que les annulations de vols liées aux «conditions géopolitiques actuelles» pour justifier la légère réduction de son offre au premier trimestre, ses capacités étant désormais attendues en baisse de 19%, contre 16% à 18% auparavant. A la Bourse de New York, American, United et Delta prenaient plus de 9% dans les premiers échanges, et Southwest plus de 8%.

L'inflation frappe le plus durement les électeurs non blancs, selon une enquête

Les électeurs non blancs déclarent plus fréquemment que les électeurs blancs que l'inflation, actuellement à son plus haut niveau depuis une quarantaine d'années, entraîne des tensions financières majeures dans leur vie, a rapporté lundi le Wall Street Journal (WSJ).

A huit mois de l'élection de mi-mandat, 35% des électeurs noirs, hispaniques, asiatico-américains et d'autres origines non-blanches ont exprimé ce niveau de difficultés liées à l'inflation, contre 28% des électeurs blancs, selon un sondage du WSJ. Les femmes noires et les hommes hispaniques sont 44% dans les deux cas à exprimer des tensions économiques majeures, soit le pourcentage le plus élevé parmi les différentes combinaisons de groupe ethnique et de genre. Les personnes affichant les revenus les plus faibles sont aussi ceux qui déclarent le plus souvent souffrir de difficultés financières majeures liées à l'inflation.

Près de la moitié des personnes ayant un revenu inférieur à 60.000 dollars déclarent subir des difficultés financières majeures, contre seulement 13% de ceux qui gagnent 150.000 dollars ou plus, selon cette enquête. «Certains participants à l'enquête considèrent le président (Joe) Biden comme responsable de l'inflation car il a pris des mesures limitant les forages pétroliers et gaziers aux Etats-Unis», indique le WSJ dans son article sur le sondage.

NORVÈGE

Des mesures pour prolonger le niveau d'approvisionnement actuel en gaz

La Norvège a pris de nouvelles mesures pour prolonger son niveau d'approvisionnement actuel en gaz, a annoncé mercredi le ministère norvégien du Pétrole et de l'Énergie. Le ministère a accepté que les licences de production sur trois gisements en mer - Oseberg, Troll et Heidrun - soient modifiées pour privilégier la production de gaz sur celle de pétrole, a-t-il ajouté dans un communiqué. «Ces mesures ne vont pas augmenter significativement

les exportations quotidiennes totales de gaz à partir du plateau continental norvégien mais permettent de prolonger à l'avenir le niveau élevé d'approvisionnement actuel», a précisé le ministère norvégien. Deuxième fournisseur de gaz naturel à l'Europe, la Norvège couvre entre 20 et 25% des besoins de gaz de l'Union européenne et du Royaume-Uni contre entre 45 et 50% pour le gaz russe.

BORDJ BOU ARRERIDJ Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la fabrication et la vente d'armes

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Taglait (Sud-est de Bordj Bou Arreridj) a démantelé un réseau spécialisé dans la fabrication et la vente illégales d'armes et à saisir 12 armes de catégorie 5 et 6, des munitions et des produits utilisés pour la fabrication de munitions, a-t-on appris mardi auprès du Groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Selon la même source, cette «opération d'envergure» a permis la saisie de quantités importantes de munitions et de matières premières, ainsi que 12 armes, à savoir 7 fusils de fabrication artisanale, 3 fusils de chasse, un fusil semi-automatique, un pistolet de fabrication artisanale, en plus d'une paire de jumelles et deux épées.

Il a été également procédé à la saisie de 2.500 cartouches pleines (12 et 16 mm), 16.866 cartouches vides (12 et 16 mm), 58.997 capsules de fabrication italienne, 76 kg de poudre, 375 kg d'engrais liquide, 100 kg de nitrate de potassium, 9 quintaux de matières premières pour la préparation de poudre, une perceuse électrique et un montant de 2 millions DA issus de ce trafic, selon la même source.

Au cours de la même opération, 4 individus âgés entre 25 et 30 ans qui utilisaient le domicile d'un des suspects pour la fabrication de munitions et d'armes de manière illicite, ont été arrêtés, a ajouté la même source.

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Taglait a ouvert une enquête approfondie sur l'affaire au terme de laquelle les mis en cause seront présentés devant la justice, a-t-on indiqué.

BLIDA - INTEMPÉRIES Renforcement des équipes d'intervention pour l'enlèvement des arbres arrachés par le vent

La conservation des forêts de la wilaya de Blida a procédé au renforcement de ses équipes d'intervention au niveau des communes et les a dotées de matériels afin d'enlever les arbres arrachés par le vent et dégager les voies obstruées, a-t-on appris mardi auprès de cette institution.

Suite au signalement d'arbres arrachés par des vents violents, ce qui a entraîné la fermeture de routes et la perturbation du trafic, «la conservation des forêts a procédé au renforcement de ses équipes d'intervention par la mobilisation de tous ses moyens humains et matériels sur le terrain, pour l'enlèvement des arbres déracinés», a indiqué à l'APS le chef de service Protection de la faune et de la flore Abdellah Doufal.

Les éléments de la conservation des forêts sont, en outre, soutenus par d'autres équipes mobilisées par des établissements privés qui ont réuni, à leur tour, tous les moyens nécessaires, pour débayer le terrain du nombre d'arbres jonchant le réseau routier, mais aussi tombés sur des établissements et administrations publiques, des habitations et autres bâtisses privées.

Des dizaines d'interventions ont été effectuées, depuis la nuit de lundi, dans la plupart des communes de Blida, a indiqué M. Doufal, signalant que la priorité est accordée à l'enlèvement des arbres et autres branches tombés sur la voie publique afin de dégager les routes et faciliter le trafic.

Les équipes d'intervention de la conservation des forêts de Blida sont intervenues, notamment, au niveau de l'axe de la RN4 reliant les communes de Ben Khelil et Oued El-Allougue, pour dégager 12 arbres tombés au milieu de la route qui a été fermée à la circulation, de même qu'au niveau de la route reliant la cité Amroussa, mitoyenne à la ville-nouvelle de Bouinane, dans la commune de Boufarik.

D'autres interventions ont été également enregistrées dans de nombreux établissements éducatifs, administrations et entreprises publiques, ainsi qu'au niveau des artères et quartiers de la plupart des communes de Blida, qui ont été le théâtre de chutes d'arbres.

GENDARMERIE NATIONALE Une rencontre nationale sur la lutte contre le pillage et le commerce illicite des pierres cosmiques

L'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN) de Bouchaoui (Ouest d'Alger) a organisé, mardi, une rencontre nationale sur «la lutte contre le pillage et le commerce illicite des pierres cosmiques», a indiqué mercredi un communiqué des services de la GN.

Cette rencontre, précise la même source, vise à «renforcer les voies et moyens de coopération entre les différentes structures nationales activant dans ce domaine en vue de lutter contre le commerce illicite des pierres cosmiques, notamment sur le plan juridique, et à mettre en exergue le potentiel géologique de l'Algérie ainsi que les perspectives d'exploration des minerais de terres rares, et ce dans le cadre d'une action proactive visant à protéger les ressources naturelles et les minerais dont regorge notre pays, notamment à travers le développement des méthodes d'analyse et d'identification de ces minerais».

Présidée par le directeur général de l'INCC, cette rencontre a été rehaussée par la présence d'officiers et de cadres représentant les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Justice, de l'Energie et des Mines, de



l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Culture et des Arts, en sus de représentants de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie

(ATRST), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), de la Direction générale des Douanes (DGD) et de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

SÉTIF Deux morts dans un accident de la route à l'entrée de Hammam Soukhna

Deux (2) personnes sont mortes, mercredi, dans un accident de la route survenu sur la route nationale (RN) 75, plus exactement à l'entrée Ouest de la commune de Hammam Soukhna (Sud-est de Sétif), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Il s'agit d'un véhicule de tourisme qui a dérapé avant de se renverser, causant la mort sur le coup du conducteur et son accompagnateur, âgés de 39 et 41 ans, a indiqué le chargé de l'information et de la communication

de la Protection Civile, le capitaine Ahmed Laâmamra.

Les éléments de la Protection civile relevant de la daïra de Hammam Soukhna sont intervenus suite à cet accident et acheminé les dépouilles des victimes vers la morgue de l'hôpital de la ville, a souligné le capitaine Laâmamra.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

BÉNI-ABBÈS Prochaine rencontre nationale sur la réhabilitation de l'élevage

La réhabilitation de l'élevage et la diversification en matière de consommation de viandes, ainsi que la problématique liée à leur production, distribution, commercialisation et consommation, en plus de la sécurité sanitaire, seront au centre d'une rencontre scientifique nationale, prévue les 19 et 20 mars courant à Béni-Abbes, à l'initiative de l'association nationale «El Aman» pour la protection du consommateur.

Prendront part à cette

rencontre scientifique, une soixantaine de chercheurs de plusieurs universités du pays, des vétérinaires de l'École supérieure vétérinaire d'Alger ainsi que des experts de l'Institut des études stratégiques globales (INESG) et du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), de l'Institut national de la santé publique (INSP) et un expert consultant.

Les participants débattront des contraintes et défaillances dans les

domaines de la production des viandes en vue de proposer des solutions pour le développement de la filière dans le pays, a précisé à l'APS le président de l'association «El Aman» pour la protection du consommateur, Hassen Menouar.

Des représentants de plusieurs secteurs dont ceux des ministères du Commerce et de l'Agriculture, ainsi que d'organisations professionnelles, sont également attendus à cette rencontre, a ajouté M. Menouar. L'objectif de

cette rencontre est d'étudier des solutions pour introduire les ressources animales peu exploitées, à savoir les viandes de camélidés, de caprins et de lapins.

La rencontre vise également à lancer un débat scientifique pour cerner le contexte de la consommation des viandes en Algérie et contribuer à la réhabilitation de l'élevage, a expliqué le président de l'association «El Aman» pour la protection du consommateur.

AÏN DEFLA - INCENDIE Protection civile : plus de 14000 bottes de foin parties en fumée à Oued Djemaâ

Plus de 14.000 bottes de foin ont été ravagées par le feu dans la nuit de mardi à mercredi suite à un incendie qui s'était déclaré dans le village agricole de la commune d'Oued Djemaâ (50 km au sud de Aïn Defla), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

«Les bottes de foin ayant fait la proie des flammes étaient massées près des habitations de citoyens lesquels ont fait appel aux éléments de

la protection civile vers la fin de la soirée de mardi», a précisé le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Kamel Hamdi, signalant que la célérité d'intervention des pompiers a empêché le feu de gagner les habitations attenantes au lieu du sinistre.

Au regard de l'ampleur de l'incendie, cinq camions citerne, une ambulance et une vingtaine de pompiers ont été mobilisés pour

son extinction, laquelle a pris fin aux premières heures de ce mercredi, a fait savoir cet officier, signalant que les vents violents soufflant sur toute la région a rendu la mission des sapeurs-pompiers des plus difficiles.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie pour élucider les circonstances exactes de l'incendie, a-t-on indiqué de même source.

MAROC

La monarchie de plus en plus «vulnérable»

Le bâillonnement des libertés au Maroc montre «la vulnérabilité» de la monarchie et risque de provoquer une «implosion sociale» dans un pays déjà agité par plusieurs mouvements de protestation, selon Aziz Chahir, enseignant universitaire et chercheur marocain.

Dans un article d'opinion paru mardi sur le site MiddleEastEye, Aziz Chahir a souligné qu'«au Maroc, les libertés sont de plus en plus réprimées et la monarchie de plus en plus vulnérable».

«Le bâillonnement systématique des libertés et les derniers jugements prononcés contre les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes critiques ainsi que les intellectuels engagés confirment la dérive autoritaire du régime de Mohammed VI, a-t-il analysé.

«Une dérive dangereuse susceptible de conduire à une implosion sociale», prévient le chercheur.

D'après lui, le risque de l'implosion sociale est déjà palpable au Maroc, où «les indicateurs socioéconomiques du royaume sont dans le rouge et où les manifestations se multiplient pour protester contre la cherté de la vie et l'injustice sociale».

Il rappelle qu'en février, des manifestations ont éclaté à Rabat et dans d'autres villes contre la hausse des prix des produits de première nécessité, les inégalités sociales «grandissantes» et la corruption.

Et fin février, les transporteurs routiers ont mené une grève de plusieurs jours pour protester contre la hausse



des prix du carburant. L'auteur rappelle encore que le 11 mars, plus de 40 enseignants ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis pour avoir réclamé de meilleures conditions socio-professionnelles.

Quelques jours auparavant, le journaliste Omar Radi a été condamné en appel à six ans de prison ferme dans une double affaire d'«espionnage» et de «viol». Il s'agit du deuxième journaliste indépendant marocain condamné en une semaine à une lourde peine de prison pour des accusations à connotation sexuelle :

un autre journaliste, Imad Stitou, 32 ans, a lui été condamné à un an de prison, dont six mois ferme, dans la

même affaire de «viol», comme en première instance, précise le docteur en sciences politiques dans son article.

Le 24 février, la justice marocaine a confirmé en appel une peine de cinq ans de prison ferme à l'encontre du journaliste indépendant Soulaïman Raïssouni, pour «agression sexuelle».

La veille, l'avocat marocain et ex-ministre des Droits de l'homme, Mohamed Ziane, a été condamné à trois ans de prison ferme à la suite d'une plainte déposée par le ministère de l'Intérieur.

En janvier, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a recensé 170 cas de poursuites judiciaires ou d'incarcérations

visant des journalistes, blogueurs et militants de mouvements sociaux l'an dernier.

D'après Aziz Chahir, auteur de «Qui gouverne le Maroc : étude sociologique», «les autorités continuent de dénigrer les rapports attestant de la détérioration des droits de l'homme dans le royaume, à l'instar de la dernière publication de Human Rights Watch dénonçant notamment les poursuites judiciaires des opposants inspirées par des motifs politiques».

«Le pouvoir tente par tous les moyens de réduire au silence les détracteurs les plus récalcitrants : intimidation, persécution, lynchage médiatique, amendes, détentions arbitraires et condamnations», dénonce-t-il, ajoutant qu'«au début des années 2000, le régime a tout fait ou presque pour museler une presse dite indépendante, dont la plupart des pionniers ont été poussés à l'exil après l'interdiction de leurs publications, souvent à la suite de condamnations abusives».

A cet égard, il regrette que «vingt ans plus tard, la justice n'arrive toujours pas à marquer son indépendance vis-à-vis du pouvoir, en statuant dans des affaires à charge souvent fomentées par les services de renseignement».

CLIMAT

Les 193 membres de l'ONU s'engagent à développer le vélo pour lutter contre le réchauffement climatique

Les 193 membres de l'Assemblée générale de l'ONU ont adopté mardi par consensus une résolution proposée par le Turkménistan qui est destinée à favoriser le développement du vélo dans le monde afin de lutter contre le réchauffement climatique.

La résolution, qui est non contraignante comme tous les textes adoptés par l'Assemblée générale, «invite tous les Etats membres à intégrer le vélo dans les transports publics, dans les milieux urbains et ruraux des pays en développement et développés».

Elle leur demande aussi d'«améliorer la sécurité routière et de promouvoir l'utilisation du vélo par les particuliers et les entreprises afin d'augmenter les déplacements à vélo, ce qui contribue à la réalisation du développement durable, y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre».

La résolution, par ailleurs, «encourage les Etats membres à accorder une attention particulière au vélo dans les stratégies de développement transversales, y compris les services de partage de vélos».

Elle leur recommande aussi d'«inclure le vélo et l'infrastructure du réseau cyclable qui relie les communautés dans les politiques et programmes de développement internationaux, régionaux, nationaux et infranationaux», tout en précisant que cela doit se faire «selon les possibilités» des Etats membres.

ETATS UNIS

Le racisme menace toujours les Américaines d'origine asiatique

Un an après les fusillades dans des salons de massage d'Atlanta, le racisme misogyne menace toujours les Américaines d'origine asiatique aux Etats-Unis, estime Sung Yeon Choimorrow, directrice exécutive du Forum national des Américaines originaires d'Asie et du Pacifique (NAPAWF). Huit personnes, dont six femmes d'origine asiatique, ont été tuées lors de fusillades ayant visé trois salons de massage à Atlanta en Géorgie (sud) le 16 mars 2021.

Elles sont survenues sur fond de hausse des crimes anti-asiatiques pendant la pandémie de nouveau coronavirus. Ces événements, ainsi que la hausse des crimes haineux visant les femmes d'origine asiatique, sont inséparables de siècles de violence contre les Asiatiques et les femmes qui a mis le doigt du tireur sur la gâchette, indique Mme Choimorrow dans une tribune parue lundi dans le quotidien USA Today. Les Américaines d'origine asiatique «continuent d'être rabaissées, fétichisées et d'être victimes en raison de stéréotypes séculaires», dénonce celle qui a grandi près d'une base américaine en République de Corée.

Quelque 74% des Américaines originaires d'Asie et du Pacifique disent avoir connu des épisodes de racisme ou de discrimination ces 12 derniers mois, écrit-elle en citant une récente étude de sa propre organisation. D'après celle-ci, plus de la moitié des sondées ont dit ne pas connaître leur agresseur et 47% assurent avoir vécu ces agressions racistes ou discriminatoires dans un lieu public.

Mme Choimorrow a appelé les autorités fédérales et des Etats à mobiliser davantage de ressources pour la prévention des crimes anti-asiatiques, pas seulement à réagir lorsque ceux-ci sont commis.

AP3

THAÏLANDE - SUISSE

Un Thaïlandais condamné à la prison à vie pour le meurtre d'une touriste suisse

Un Thaïlandais a été condamné mercredi à la prison à vie pour le meurtre d'une touriste suisse dont le corps avait été retrouvé près d'une cascade sur la touristique île de Phuket.

En juillet 2021, le corps de Nicole Sauvain-Weisskopf, 57 ans, avait été découvert gisant face contre terre.

Cette dernière, qui voyageait seule, était arrivée en Thaïlande durant la pandémie de Covid, avec le programme «bac à

sable», qui permettait alors aux voyageurs étrangers complètement vaccinés de séjourner dans le pays sans effectuer de quarantaine. Un tribunal de Phuket a statué mardi que Theerawut Tortip, 27 ans, avait croisé sa victime près de la cascade, il l'avait tuée et volé de l'argent, a déclaré un porte-parole de la justice. «Avec tous les chefs d'accusation, le tribunal a condamné l'accusé à la prison à vie», indique un communiqué rendu public

mercredi. Lors d'une audience précédente, Theerawut avait avoué les faits et déclaré à la cour qu'il avait volé environ 300 bahts, quelque 9 dollars, après avoir étranglé Nicole Sauvain-Weisskopf.

Ce meurtre a jeté une ombre sur le lancement du projet pilote de Phuket, destiné à rouvrir le secteur du tourisme thaïlandais, en proie à de graves difficultés, après une année de restrictions strictes sur les voyages.

MIGRATIONS

Signature d'un accord entre les Etats-Unis et le Costa Rica

Le ministre américain de la Sécurité intérieure Alejandro Mayorkas a signé mardi lors d'une visite au Costa Rica un accord qu'il a qualifié d'«historique» sur les migrations en Amérique centrale, rapportent mercredi des médias.

Le Costa Rica est l'une des principales étapes des routes centro-américaines de migration vers le Nord dans l'espoir d'atteindre les Etats-Unis.

Washington tente de dis-

suader les sans-papiers d'atteindre sa frontière avec le Mexique.

Selon le gouvernement du Costa Rica, ce nouvel accord vise à intensifier le combat contre les passeurs et le trafic d'êtres humains, tout en explorant les possibilités de «renforcer les programmes existants pour l'intégration des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés».

Cet accord, le premier du genre dans la région, cherche

à créer «des possibilités de développement et des chemins pour que les gens réalisent leurs rêves d'une vie meilleure», a déclaré M.

Mayorkas qui a rencontré le président Carlos Alvarado.

«Nous avons choisi le Costa Rica comme premier partenaire et ami pour signer cet accord important en raison de son autorité sur cette question qui a des répercussions sur la région et, franchement, sur le monde entier», a-t-il

poursuivi. M. Mayorkas est venu au Costa Rica après s'être rendu au Mexique où il a rencontré le président Andres Manuel Lopez Obrador.

Les autorités mexicaines estiment qu'il faut investir en Amérique centrale afin de prévenir les migrations.

Le flux de migrants sans papiers s'est accru ces dernières années et Washington a durci sa politique migratoire.

GLISSEMENT DE TERRAIN AU PÉROU

Au moins quinze personnes portées disparues

Au moins quinze personnes sont portées disparues après un glissement de terrain qui a emporté des dizaines de maisons construites à flanc de colline mardi dans un village du nord du Pérou, selon les autorités.

«Nous avons estimé qu'entre 15 et 20 personnes sont toujours portées disparues», a déclaré le ministre de la Défense

Jose Gavidia lors d'une visite dans la ville mardi soir, une douzaine d'heures après l'effondrement de la colline.

Selon des responsables, au moins trois enfants figurent parmi les disparus.

Le bilan pourrait empirer dans les prochaines heures.

«L'éboulement a recouvert, selon les premières constatations, entre 60 et 80 mai-

sons», a dit sur une radio locale le gouverneur de la région de Libertad, Manuel Llampen. «Elles sont complètement enterrées... Il y a beaucoup de personnes piégées (...) à l'intérieur de leurs maisons», a déclaré M. Llampen.

Le président du Pérou Pedro Castillo a assuré que le gouvernement aiderait les familles touchées par la catastrophe.

SELON LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES PERSONNES HANDICAPÉES Appel à la prise en charge précoce des nourrissons atteints d'infirmité motrice cérébrale

La vice-présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Karima Yacef, a appelé à la prise en charge précoce des nourrissons atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC), notamment pendant l'accouchement, pour leur permettre d'accéder à une certaine autonomie.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars), Mme Yacef a précisé que l'infirmité motrice cérébrale ou paralysie cérébrale touchait les nourrissons en l'absence d'une bonne prise en charge pendant l'accouchement, notamment lorsque le nouveau né souffre d'un manque d'oxygène.

L'infirmité motrice cérébrale qui touche particulièrement les nouveaux nés de faible poids et ceux qui naissent en l'absence d'une bonne prise en charge pendant l'accouchement, est un groupe de symptômes dus à des malformations ou à des atteintes de certaines aires cérébrales qui contrôlent les mouvements musculaires.

Les enfants atteints d'IMC peuvent présenter d'autres incapacités comme un déficit intellectuel, des troubles du comportement et des troubles de la vision ou de l'audition.

Afin de réduire les incapacités causées par l'IMC, Mme Yacef plaide pour l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes, y compris pendant l'accouchement, par des spécialistes en gynécologie-obstétrique et des pédiatres.

Cette infirmité est évitable si ces conditions sont réunies dans les services de maternité, a-t-elle affirmé.

La vice-présidente de la FAPH s'est, par ailleurs, félicitée de la création du Centre national de prise en charge de l'infirmité motrice cérébrale chez les enfants entre 0 et 3 ans.

Situé à Baba Hassen (Alger), cet établissement compte une équipe médicale pluridisciplinaire qui prend en charge les enfants atteints d'IMC et accompagne leurs familles dès la première semaine de la naissance jusqu'à ce que ces enfants puissent accéder à une certaine autonomie leur permettant de rejoindre les maternelles et les bancs de l'école.

L'équipe médicale et paramédicale du centre a suivi une formation dans le cadre d'un jumelage entre cet établissement, l'hôpital français de Montpellier et l'Institut français spécialisé dans l'infirmité motrice cérébrale (IMC) pour permettre aux enfants souffrant de paralysie cérébrale d'améliorer leur état de santé.

Concernant le handicap causé par les maladies rares, le responsable du Laboratoire central de biologie à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) Mustapha Pacha, Lyès Yerghi a fait savoir que cet handicap touche généralement les enfants atteints de maladies orphelines dues à des facteurs génétiques ou héréditaires.

Le Laboratoire central de l'EHU Mustapha Pacha est «le seul laboratoire au niveau national» qui prend en charge les analyses liées aux maladies rares.

Dans ce sens, Pr Yerghi a insisté sur l'impératif de créer des laboratoires régionaux au niveau des hôpitaux de Constantine et d'Oran pour réduire la charge qui pèse sur les familles.

Pour sa part, Ahmed Aïssa du service d'orthopédie à l'Établissement universitaire spécialisé en brûlures, traumatismes et fractures a fait savoir que 80 % des cas d'infirmité motrice cérébrale sont dus à une mauvaise prise en charge des femmes à l'accouchement, précisant que cet handicap peut être évité.

L'Établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle d'Azur plage prend en charge les enfants souffrant d'infirmité motrice cérébrale, alors que l'hôpital de Douéra prend en charge la chirurgie orthopédique au niveau de la hanche et d'autres articulations chez les enfants âgés de 6 à 13 ans, soit pendant la croissance osseuse et musculaire.

Par ailleurs, Pr Aïssa a déploré les conditions de certains enfants aux besoins spécifiques qui n'ont pas pu rejoindre les bancs de l'école, en raison de l'éloignement des établissements scolaires et de l'absence d'établissements scolaires spécialisés proches de leur lieux de résidence.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 18 nouveaux cas, 23 guérisons et 1 décès

Dix-huit (18) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 23 guérisons et un seul décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265 496 celui des décès à 6 869, alors que le nombre des patients guéris est

passé à 178 117 cas. Par ailleurs, 7 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 37 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, alors que 11 autres ont enregistré de 1 à 9 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, ABDERRAHMANE BENBOUZID : «Rapprocher les services sanitaires et réduire la pression sur les grands hôpitaux en focalisant sur le médecin de référence dans les cliniques»

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a affirmé, mardi depuis Annaba, que son secteur œuvrait à rapprocher les services sanitaires des citoyens et à réduire la pression sur les grands hôpitaux en focalisant sur le «médecin de référence» au niveau des cliniques dans les communes et les cités.

Lors de la cérémonie d'inauguration d'une polyclinique à Kalitoussa (commune Berrahal), dans le cadre de la visite de travail à la wilaya d'Annaba, le ministre a fait savoir que «le médecin de référence prend en charge le diagnostic des citoyens qui se présentent aux cliniques et leur prescrit les médicaments nécessaires».

Il prend également en charge le transfert des malades vers les hôpitaux spécialisés ou universitaires pour une intervention chirurgicale».

Il prend également en charge le suivi du patient durant la période post-opératoire, a-t-il ajouté.

Après avoir mis en avant la diversité des services multiples de la clinique qui offre ses services à plus de 22.000 citoyens de la région, M. Benbouzid a réaffirmé l'importance du rôle du médecin de référence au niveau de ses structures sanitaires dans les communes et quartiers.

«Nous voulons nous diriger directement au citoyen et lui rapprocher les services sanitaires», a-t-il poursuivi.

Le ministre s'est enquis, ensuite, de la qualité des services sanitaires offerts par la polyclinique de Sidi Achour (commune d'Annaba) spécialisée dans les consultations médicales générales et spécialisées en urologie, radiologie, ophtalmologie et maternité, réaffirmant que son département ministériel œuvrait à la réhabilitation de toutes les anciennes polycliniques en les



dotant des matériels médicaux nécessaires afin de leur permettre de jouer un rôle dans la prise en charge des citoyens tout en se concentrant sur «le médecin de référence», en sus de leur fournir la couverture sanitaire à même de leur faire éviter les déplacements aux grands hôpitaux et aux CHU». Dans le même sillage, M. Benbouzid s'est rendu à la commune d'El Bouni où il a inspecté le projet d'un hôpital de chirurgie cardiaque transformé en établissement d'urgences médico-chirurgicales ainsi qu'un projet de centre de transfusion sanguine d'une capacité de 160.000 poches de sang par an.

Il s'agit de deux structures qui devraient améliorer les services sanitaires à l'est du pays, d'après les informations données sur le site.

Le ministre a ordonné aux responsables locaux du secteur d'inaugurer ces structures le 5 juillet prochain (fête de l'indépendance) en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'effet de «réaliser des hôpitaux régionaux d'urgences à

l'est, au sud, à l'ouest et au centre du pays».

A cette occasion, le ministre a écouté un exposé sur le projet du pôle sanitaire (30 hectares) dans cette commune d'une capacité d'accueil de 500 lits, estimant que ce mégaprojet serait la meilleure alternative aux vieilles bâtisses du CHU Ibn Rochd remontant à l'époque coloniale.

Au centre de lutte contre le cancer au CHU Ibn Rochd, M. Benbouzid a dévoilé l'organisation d'une journée d'études en visio-conférence avant la fin du mois courant regroupant des représentants de l'ensemble des services d'oncologie, soulignant que l'accent sera mis sur la modalité de choisir la technique la plus appropriée selon le type de cancer.

A la fin, le ministre a déclaré aux médias que la wilaya d'Annaba est une model en termes de prise en charge sanitaire de par ses structures de santé, appelant au respect du protocole de prévention contre la Covid-19 en dépit de la baisse notable du nombre de cas de contamination.

MOSTAGANEM Rénovation de l'ancien hôpital et du service des urgences médico-chirurgicales

L'ancien hôpital de Mostaganem et le service des urgences médico-chirurgicales de Haï «Tijdit» connaîtront des opérations de rénovation pour un montant de plus de 540 millions DA, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

La cellule d'information et de communication des services de la wilaya a indiqué que le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia a tenu, mardi, une réunion multisectorielle pour entamer l'opération de réhabilitation et de rénovation de la pre-

mière unité de l'EHU «Boumediène Bensmaï» (l'ancien hôpital) et du service de urgences médico-chirurgicales, sis à Haï «Tijdit».

Lors de cette réunion, un exposé a été présenté sur les différents travaux devant être entrepris, permettant de réhabiliter les services hospitaliers, les blocs opératoires et l'aménagement du service des urgences médico-chirurgicales. A ce propos, le wali a décidé d'entamer l'opération d'orientation des malades vers la seconde unité du CHU de Kharouba

(hôpital de 240 lits) et le transfert des malades restants pour permettre l'entame des travaux.

M. Boulahia a également in struit le directeur de wilaya de la Santé et de la population de trouver une solution pour le transfert provisoire du service des urgences, insistant sur la nécessité d'aménager cette structure vitale dans un délai ne dépassant pas les quatre (4) mois, a ajouté la même source.

Par ailleurs, la réunion a vu la présentation d'autres exposés concernant la réalisation de deux lycées à

Mostaganem et Sidi Lakhdar, d'une capacité de 1.000 places, dotés de demi-pension de 200 places.

M. Boulahia a également ordonné l'élaboration du cahier des charges et de choisir des entreprises de réalisation pouvant livrer les projets dans les délais impartis ne devant pas dépasser 12 mois concernant les lycées et dix (10) mois pour une école primaire, a indiqué la cellule d'information et de communication des services de la wilaya de Mostaganem.

PANDEMIIE DE CORONAVIRUS

ETATS-UNIS

12,8 millions d'enfants infectés par la COVID-19

Près de 12,8 millions d'enfants ont été testés positifs à la COVID-19 aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie, selon le dernier rapport publié par l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et l'Association des hôpitaux pour enfants.

Au total, 12.752.636 cas de COVID-19 d'enfants avaient été signalés à travers le pays à la date du 10 mars, et les enfants représentaient 19 % de tous les cas confirmés de COVID-19, selon le rapport.

Près de 411.000 de ces cas ont été signalés au cours des quatre dernières semaines, et environ 42.000 cas ont été signalés la semaine dernière.

Depuis la première semaine de septembre, il y a eu plus de 7,7 millions de cas supplémentaires de COVID-19 chez les enfants, selon l'AAP. Il est urgent de



collecter davantage de données spécifiques à cette tranche d'âge pour évaluer la gravité des symptômes liés aux nouvelles variantes et les effets potentiels de l'infection à plus long terme, indique le rapport.

«Il est important de reconnaître l'existence des effets immédiats de la pandémie sur la santé des enfants. Mais nous devons surtout identifier et traiter ses effets à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération de jeunes et d'enfants», ajoute le rapport.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde est de 460.906.125

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins en date du 16 mars à 00H00 GMT :

Monde :	460.906.125
Etats-Unis :	79.585.842
Inde :	42.996.062
Brésil :	29.391.345
France :	23.834.604
Royaume-Uni :	19.965.375
Allemagne :	17.547.357
Russie :	17.160.872
Turquie :	14.600.683
Italie :	13.489.319

CORÉE DU SUD Plus de 400.000 nouveaux cas

La Corée du Sud a signalé plus de 400.000 nouveaux cas de coronavirus mercredi, un nouveau record, alors que le pays continue d'assouplir les restrictions malgré la vague d'infections alimentée par Omicron. Les autorités sanitaires ont indiqué que 400.741 cas ont été enregistrés, ce qui constitue le chiffre quotidien le plus élevé du pays depuis le début de la pandémie, il y a deux ans. Ce pic de cas est le «dernier grand défi» auquel le pays est confronté, a déclaré un haut responsable de la santé, Sohn Young-rae, lors d'un point de presse. Le gouvernement avait prévu que le nombre de cas serait de cet ordre, a-t-il dit, ajoutant qu'il pensait être proche du pic de la vague Omicron. «Si nous surmontons cette crise, nous nous rapprocherons du retour à la normale», a-t-il ajouté. Selon les données de l'OMS, la Corée du Sud est en tête du classement mondial des nouveaux cas signalés au cours des sept derniers jours, avec 2.358 878 cas, suivie du Vietnam avec 1.795 380 cas.

VIETNAM

Fin de la quarantaine pour les voyageurs internationaux

Les voyageurs internationaux se rendant au Vietnam sont désormais dispensés de quarantaine, le pays tentant de relancer le secteur du tourisme.

Les visiteurs devront présenter un test Covid négatif à l'arrivée, a déclaré mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué, repris par des médias.

En 2019, le pays avait accueilli

quelque 18 millions de visiteurs, un record, et le secteur avait généré 32 milliards de dollars de revenus.

Après l'apparition du Covid-19, les autorités ont imposé des restrictions de voyage particulièrement strictes.

Seuls 157.000 visiteurs internationaux se sont rendus au Vietnam en 2021.

Le Vietnam a également annoncé la reprise d'une exemption de visa de 15

jours pour les ressortissants de 13 pays : Allemagne, France, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Russie, Japon, Corée du Sud, Danemark, Suède, Norvège, Finlande et Biélorussie.

Le pays recense encore près de 200.000 cas quotidiens de Covid-19, mais le ministère de la Santé assure que la situation «reste sous contrôle», les taux d'hospitalisation et de mortalité restant faibles.

La Nouvelle-Zélande va rouvrir ses frontières aux touristes à partir d'avril

La Nouvelle-Zélande va rouvrir ses frontières aux touristes à partir de la mi-avril afin de contribuer à l'accélération de la reprise économique post-pandémie du pays, a annoncé mercredi la Première ministre Jacinda Ardern.

A compter du 12 avril 23H59 heure locale, les touristes australiens seront ainsi les premiers à pouvoir entrer sans devoir observer de quarantaine, a-t-elle ainsi précisé lors d'une

conférence de presse. A partir du 1er mai 23H59 heure locale, ce sera au tour des ceux venant de pays dispensés de visa tels que les Etats-Unis, le Japon, l'essentiel de l'Union européenne, la République de Corée ou encore Singapour, ainsi que de ceux possédant des visas de tourisme.

«Fermer nos frontières a été l'une des premières décisions que nous ayons prises pour arrêter le COVID-19 voici deux ans.

Cela a donné les résultats escomptés. Mais au vu de notre fort taux de vaccination aujourd'hui et la prédiction qu'on n'atteindra plus le pic d'Omicron, nous pouvons ouvrir en toute sécurité les frontières, a-t-elle dit.

Cette réouverture prévue, qui tombera à temps pour les congés scolaires en Australie, aura un effet bénéfique à court terme sur l'économie et constitue une bonne nouvelle pour la saison des sports d'hiver, selon

Mme Ardern. Les voyageurs en provenance d'Australie constituent 40% des arrivées internationales en Nouvelle-Zélande, avec environ 1,5 million d'Australiens recensés chaque année.

L'aéroport d'Auckland accueille aujourd'hui les vols de 13 compagnies en provenance de 25 destinations, contre 29 compagnies en provenance de 43 destinations avant la pandémie de nouveau coronavirus.

NIGER

La Turquie offre 500.000 doses de vaccin anti-Covid

La Turquie a fait don de 500.000 doses du vaccin chinois anti-Covid, Sinovac, au Niger, a annoncé mercredi l'ambassade de la Turquie à Niamey dans un communiqué.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, avait promis d'envoyer 15 millions de doses du vaccin Sinovac contre le Covid-19 aux pays africains, lors du 3e

Sommet de partenariat Turquie-Afrique tenu à Istanbul du 16 au 18 décembre 2021, auquel avait participé le Premier ministre nigérien, Ouhoumoudou Mahamadou.

Dans ce contexte, la Turquie a officiellement livré 200.000 doses aux autorités nigériennes, représentant la première partie d'une aide de 500.000

doses du vaccin chinois Sinovac. L'ambassadeur de Turquie à Niamey, Mustafa Türker Ari rappelle, dans le communiqué, que son pays a, «en pleine crise du Covid-19, soutenu le peuple du Niger avec un don de 80.000 masques, des kits de protection, 50.000 combinaisons, 2.000 lunettes et des ventilateurs».

FRANCE

Bond des contaminations

Le nombre de contaminations au Covid-19 a bondi à plus de 116.000 cas en France, selon les données de Santé publique France publiées mardi, au lendemain de la levée de l'essentiel des restrictions sanitaires.

Depuis lundi, toute personne qui le désire peut accéder aux cinémas, théâtres, restaurants ...

sans justifier d'un pass vaccinal, et le masque est tombé dans les commerces, écoles et lieux de culture et

de loisirs.

Ces mesures d'allègement avaient été annoncées par le gouvernement français début mars quand la forte et longue cinquième vague de l'épidémie redescendait clairement, mais ce n'est maintenant plus le cas.

Les laboratoires ont enregistré 116.618 cas positifs depuis lundi.

La moyenne quotidienne sur sept jours, qui lisse les à coups journaliers, était remontée à plus de 60.000 cas depuis vendredi der-

nier. Elle s'établit à 69.249 mardi.

Le nombre de patients hospitalisés est stable (20.919), mais celui des entrées à l'hôpital sur sept jours remonte très légèrement.

La pression sur les services de réanimation continue de baisser légèrement, avec 1.783 malades.

La maladie a emporté 146 personnes en 24 heures dans les hôpitaux, pour un bilan total de 140.440 décès en France depuis le début

de la pandémie il y a plus de deux ans.

La vaccination stagne, avec 80,5% de la population totale ayant reçu au moins une dose de vaccin.

Le gouvernement a en outre décidé d'ouvrir dès à présent la quatrième dose de vaccin aux plus de 80 ans.

Le masque reste obligatoire dans les transports et les établissements de santé et les entreprises peuvent toujours décider de l'imposer à leurs employés.

La partie continentale de la Chine signale 1.860 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 1.860 cas de COVID-19 transmis localement, contre 3.507 lundi, a déclaré mercredi la Commission nationale de la santé. Parmi les nouvelles infections locales signalées mardi, 1.456 ont été signalées au Jilin, 75 au Shandong, 59 au Guangdong et 51 à Tianjin. Plus d'une douzaine d'autres régions de niveau provincial ont également enregistré de nouvelles infections locales, y compris Pékin, la capitale, avec neuf cas. En outre, un total de 92 nouveaux cas importés de COVID-19 ont été signalés sur la partie continentale, contre 95 la veille.

Mardi, 156 personnes sont sorties de l'hôpital après leur rétablissement, et le nombre de patients en traitement s'élevait à 13.780.

ESCHERICHIA COLI

LES 6 ALIMENTS QUI RISQUENT LE PLUS D'HÉBERGER LA BACTÉRIE

Depuis le début de l'année, 26 cas d'infections graves liées à des bactéries *Escherichia coli* ont été signalés et 2 enfants sont décédés de syndrome hémolytique et urémique, dû à cette bactérie. Comment prévenir cette infection et quels aliments faut-il surveiller ?

Les bactéries *Escherichia coli* (ou colibacilles) sont normalement des bactéries intestinales inoffensives pour l'homme lorsqu'elles restent cantonnées au tube digestif. On les trouve en grande quantité dans les selles des hommes mais aussi dans celles des ruminants.

Or, lorsque les vaches, les veaux, les chèvres, les moutons éliminent les bactéries dans leurs excréments, elle peuvent contaminer l'environnement (eaux, fumiers, sols) et les aliments. Et tandis que cette souche d'E.coli n'est absolument pas pathogène pour les animaux, elle peut être responsable de graves diarrhées sanglantes chez l'homme, lorsque ce lui-ci ingère des aliments contaminés (que ce soit la viande mal cuite, les légumes mal nettoyés ou l'eau). Ainsi, depuis le début de l'année, 26 cas d'infections graves liées à des bactéries *Escherichia coli* ont été identifiées par les autorités sanitaires sur tout le territoire, et deux enfants sont décédés.

Pour l'instant, aucune source de contamination particulière n'a pu être identifiée, aussi les autorités sanitaires renouvellent les recommandations générales de prévention des risques alimentaires et rappellent quels sont les aliments qui présentent le plus de risques, notamment pour les enfants de moins de 16 ans.

Comment la bactérie devient-elle une bactérie tueuse ?

Dans les souches de bactéries pathogènes, il existe une toxine, dite toxine de Shiga, qui agit sur un récepteur présent à la surface des cellules humaines. La bactérie *Escherichia coli* entéro-hémorragique n'est pas pathogène pour les ruminants car ils ne possèdent pas ce récepteur spécifique. Mais lorsque la bactérie pénètre chez l'homme par la voie orale, puis dans son intestin, elle se multiplie et produit la toxine. Il s'ensuit une diarrhée sanglante et le passage de la toxine dans le rein, avec, dans 5 à 8% des cas, une destruction des globules rouges et la survenue d'une insuffisance rénale.

Bactérie *Escherichia coli*: comment l'éliminer ?

Cette bactérie n'est vraiment pas simple à éliminer car l'administration d'antibiotiques libère probablement la toxine dans l'organisme.



Les traitements sont plutôt symptomatiques de la diarrhée, avec en parallèle une épuration de la toxine dans le sang.

Les bactéries, et notamment les colibacilles, restent globalement une menace pour l'homme, notamment grâce à des adaptations permanentes de leur génome et une résistance accrue aux antibiotiques. E. coli est responsable de 2 millions de morts dans le monde chaque année (y compris en France), sous forme de diarrhées ou de pathologies extra-intestinales telles que les septiciémiés.

Bactérie *Escherichia coli* : les mesures de prévention

La Direction générale de la santé rappelle les

mesures à suivre pour éviter la contamination par la bactérie E.coli :

Le lavage des mains doit être systématique avant la préparation des repas, en sortant des toilettes ou après avoir changé les couches d'un nourrisson.

Les légumes, les fruits et les herbes aromatiques doivent être soigneusement lavés, particulièrement lorsqu'ils sont consommés crus.

Les plats cuisinés et les restes alimentaires doivent être suffisamment réchauffés et consommés rapidement.

Les enfants ne doivent pas boire d'eau non traitée (eau du puits...)

La conservation des aliments crus doit se faire séparément des aliments cuits ou prêts à

être consommés.

Les ustensiles de cuisine et le plan de travail doivent être soigneusement lavés, en particulier lorsqu'ils ont été en contact préalablement avec de la viande crue.

Il faut éviter le contact des très jeunes enfants (moins de 5 ans) avec les vaches, veaux, moutons, chèvres, daïms, etc., et leur environnement. En cas de contact avec ces animaux le lavage des mains doit être systématique.

1/6 - Les steaks hâchés

La viande hachée de bœuf, mais aussi les préparations à base de viande hachée, doivent être bien cuites à cœur (et non pas rosées à cœur).

2/6 - Les fromages au lait cru

Le lait cru, les fromages à base de lait cru et les produits laitiers fabriqués à partir de lait cru ne doivent pas être consommés par les enfants de moins de 5 ans. Préférez les fromages au lait pasteurisé ou fondus à tartiner.

3/6 - La pâte crue

Ne mangez jamais de la pâte à biscuits ou à cookie crue, ou toutes autres préparations à base de farine pour pâtisserie ou pour pizza qui sont censées être cuites.

4/6 - Les légumes à feuilles

Les légumes à feuilles comme la salade, qui sont le plus souvent consommés crus, doivent être soigneusement lavés avant consommation, après épluchage le cas échéant.

5/6 - Les herbes aromatiques

La bactérie E.coli est souvent présente dans les herbes aromatiques. Il n'est d'ailleurs pas rare que des barquettes d'herbes surgelées soient rappelées car cette bactérie résiste bien au froid. Il est donc important de bien les laver avant consommation.

6/6 - L'eau non traitée

Les enfants ne doivent pas boire d'eau non traitée (eau de puits, torrent, etc.) et éviter d'en avaler lors de baignades dans les lacs et les étangs.

E.COLI : COMMENT ÉVITER LA MALADIE DU HAMBURGER ?

On ne répètera jamais assez qu'en cuisine la règle d'hygiène sont indispensables. Surtout si vos enfants sont amateurs de viande hachée et de hamburgers.

Hier, des enfants ont été hospitalisés suite à une infection alimentaire à un type de bactérie E.coli, après avoir consommé des steaks hâchés. Et rappelez-vous : il y a quatre ans, on découvrirait que près de 2,5 tonnes de viande hachée contaminée par la bactérie *Escherichia coli* avait été écoulée dans une centaine de magasins.

Cette bactérie, qui colonise notre intestin, peut parfois devenir pathogène et causer une épidémie de syndrome hémolytique urémique (SHU), également appelée "Maladie du hamburger" ou "Syndrome du

barbecue" ou encore "maladie du radis".

Les enfants plus vulnérables
Chez certaines personnes plus sensibles que d'autres, l'E.coli peut provoquer des crampes abdominales ou des gastroentérites, accompagnées ou non de fièvres et vomissements. Dans les cas les plus extrêmes, elle peut entraîner des diarrhées sanglantes, voire des complications rénales sévères, notamment chez les jeunes enfants et les personnes âgées.

Comment éviter l'intoxication alimentaire

L'une des particularités de la bactérie *Escherichia coli* est qu'elle ne résiste pas à une cuisson de plus de 70°C. Les viandes, notamment celles de

bœuf haché, doivent ainsi être cuites à cœur. Pour les enfants de moins de trois ans, mieux vaut également servir une viande très cuite.

Pensez aussi à adopter des règles d'hygiène essentielles, comme :

- Respecter la chaîne du froid et ne pas décongeler de la viande surgelée

- Vous laver les mains à l'eau et au savon systématiquement dès que vous manipulez de la nourriture

- Laver soigneusement les légumes, les fruits et herbes aromatiques, particulièrement lorsqu'ils sont consommés crus

- Nettoyer les ustensiles et le plan de travail avant et après avoir cuisiné

- Pour la conservation, séparer les aliments crus des aliments cuits ou prêts à être consommés.



LES RÈGLES DE CONGÉLATION POUR ÉVITER LA BACTÉRIE

Se régaler toute l'année de la ratatouille ou des tartes aux prunes cuisinées cet été, c'est possible. Il suffit de respecter les quelques règles de base de la congélation.

QUELS RÉCIPENTS UTILISER ?

Tous les emballages doivent être parfaitement propres. Jetez donc ceux d'origine, manipulés par de nombreuses personnes. Puis emballez les aliments dans des sachets ou des boîtes en polyéthylène spécial congélation (type Tupperware) ou des barquettes en aluminium, à placer eux-mêmes dans des sachets. Certains plastiques fins ou le verre peuvent être endommagés par le froid intense. Sachez aussi que l'eau, présente dans les ingrédients, augmente de volume quand elle gèle : ne remplissez pas complètement les récipients pour éviter qu'ils se fendent.

COMMENT PRÉPARER CE QUE JE VEUX CONGELER ?

Faites d'abord blanchir les légumes afin d'éliminer toute bactérie, de stopper l'action des enzymes et de réduire le temps de cuisson ultérieure. Évitez de saler les plats cuisinés : le sel abaisse le point de congélation et favorise l'oxydation. Dégraissez au maximum les viandes, car les graisses rancissent rapidement. Les sauces doivent être liées à la fécula et non à la farine, qui forme de petits grumeaux sous l'effet du froid.

Pour la même raison, remplacez une partie de la farine des gâteaux par de la fécula. Quant aux soupes, évitez d'y ajouter des légumes de terre, vermicelles ou riz, qui deviennent floconneux ; ou de la crème et des jaunes d'œufs, qui se dissocient. Enfin, ne placez jamais au congélateur des aliments encore tièdes, car ils favoriseraient la formation de glace.

Y A-T-IL UN MOYEN DE PRÉSERVER L'ASPECT DES ALIMENTS ?

Quelques heures avant de les congeler, en particulier pour les fruits et légumes, faites passer votre appareil en position "surgelation" (entre -24 et -32 °C, contre -18 °C habituellement).

Un refroidissement rapide évite la formation de gros cristaux de glace au cœur des aliments, qui nuisent à leur forme lors de la décongélation. Après douze à vingt-quatre heures, vous pouvez ramener la température à son niveau initial. Si vous utilisez



des sachets, chassez-en l'air au maximum.

QUAND FAUT-IL S'ABSTENIR ?

La congélation ne présente aucun intérêt pour les fruits et les légumes frais qu'on voudrait manger crus (radis, pommes, poires, bananes, tomates...) et qui ne retrouveraient pas ensuite un aspect appétissant. En revanche, sous forme de coulis, de sauces ou de compotes, cela ne pose aucun problème.

PEUT-ON CONGELER LE FROMAGE ?

Au risque de choquer les puristes, oui ! Fromages à pâte molle et à pâte non cuite (camembert, brie...) donnent un

homogène résultat. En revanche, les fromages bleus s'émiettent et les pâtes cuites (emmental, gruyère...) gagnent à être congelées râpées.

Placez les fromages entiers dans une boîte hermétique en plastique pour éviter les odeurs, et faites-les décongeler au réfrigérateur, hors de la boîte, dans un papier sulfurisé. D'autres produits laitiers peuvent aussi être congelés : la crème fraîche, de préférence à 30 % pour l'empêcher

de se dissocier, le fromage blanc (à 40 %), le beurre, de préférence doux, le sel favorisant l'oxydation.

ET LE PAIN ? COMMENT AVOIR DE BONNS RÉSULTATS ?

Entre la croûte qui se détache en plaques et le centre de la baguette blanc opaque, les mauvaises surprises ne manquent pas ! Limitez ces désagréments en congelant du pain extra-frais, et non pas celui acheté la veille. Pains de mie et miches se congèlent déjà tranchés. Exceptionnellement, laissez-les décongeler à température ambiante. Un léger passage au four leur rendra leur croûteillant.

LA DÉCONGÉLATION PEUT-ELLE SE FAIRE À TEMPÉRATURE AMBIANTE ?

Surtout pas ! Le froid stoppe la prolifération des bactéries, mais ne les détruit pas. Décongelez l'aliment au réfrigérateur dans un plat couvert de film étirable, hors de son emballage, ou utilisez la position "décongélation" du micro-ondes. En provoquant un échauffement rapide au cœur des aliments, il réduit le

temps de décongélation et évite l'oxydation. Procédez en plusieurs fois, en remuant entre chaque chauffe. Pour les aliments de petite taille (petits légumes, émincés de volaille, steak...), pas besoin de décongélation, cuisinez-les directement. Les plus volumineux (gigots, volailles...) auront besoin de passer par la case décongélation avant cuisson afin de préserver leur tendreté. Enfin, ne jetez pas le jus écoulé, il concentre les vitamines et minéraux.

DOIS-JE COLLER UNE ÉTIQUETTE SUR LE SACHET ?

Mieux vaut écrire directement sur le sachet car certaines étiquettes se décollent sous l'action du froid. Indiquez le contenu et la date de congélation, car les produits congelés ne se gardent pas éternellement !

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ! QUE DOIS-JE FAIRE ?

N'ouvrez pas le congélateur ! Le froid ambiant doit permettre de patienter vingt-quatre heures (au maximum). Mais passé ce délai, il faudra consommer les produits immédiatement ou les jeter.

COMBIEN DE TEMPS LES GARDER ?

Plats cuisinés en sauce, soupes, sauces : à 2 mois.

Viandes : 6 mois les grasses, 10 à 12 mois les maigres.

Poissons : 2 à 3 mois les gras, 4 à 6 mois les maigres.

Fruits et légumes : 8 à 10 mois.

Crème fraîche/ fromage frais : 3 mois.

Beurre : 8 mois.

Fromages : 5 à 6 mois les fermentés, 8 mois les pâtes cuites.

Pain, viennoiseries et gâteaux : 1 à 2 mois.

Glaces et sorbets maison : 2 à 3 mois.

POURQUOI NE FAUT-IL JAMAIS RECONGELER ?

Parce que le froid ne tue pas les bactéries et qu'à la sortie du congélateur, elles se "réveillent" et prolifèrent vite. Recongeler présente un risque sanitaire : la seconde décongélation déclenche une multiplication accrue des bactéries. En revanche, si vous utilisez un ingrédient congelé pour préparer un plat cuisiné longuement, vous pourrez recongeler le tout.

LA FARINE PEUT TRANSMETTRE LA BACTÉRIE E.COLI

Gôter la pâte à gâteau crue n'est pas une bonne idée

: la farine qu'elle contient peut vous rendre dangereusement malade. Selon une nouvelle étude publiée dans le

New England Journal of Medicine, la dégradation d'aliments crus faits avec de la farine peut rendre malade. Cette étude confirme qu'un type de bactérie *Escherichia coli* que l'on trouve dans les steaks hachés ou les légumes à feuilles peut également pro-

liférer dans des aliments secs et notamment la farine.

NE JAMAIS MANGER DE LA PÂTE À BISCUITS CRUE

Au début de l'étude, les chercheurs ont trouvé surprenant qu'une substance sèche et poudreuse, qui peut rester stockée sur une étagère pendant des mois, puisse contenir un micro-organisme vivant qui n'altère pas le produit mais qui peut quand même

rendre quelqu'un malade.

Face à un grand nombre d'intoxications dues à la dégustation de pâte à cookie crue, ils ont d'abord pensé que les coupables étaient les pépites de chocolat. Mais ont finalement découvert que c'est dans la farine que la bactérie proliférait. Ils conseillent donc de ne jamais manger de la pâte à biscuits crue ou toutes autres préparations pour pâtisseries crues qui sont censées être cuites.



POURQUOI IL EST IMPORTANT DE BIEN LAVER VOS SALADES



Deux personnes sont décédées et 150 autres sont tombées malades après avoir mangé des salades préemballées sans les avoir lavées auparavant.

Les bactéries *Escherichia coli* (ou colibacilles) sont normalement des bactéries intestinales inoffensives pour l'homme lorsqu'elles restent attachées au tube digestif. Mais une des souches (E.coli O157), hébergée par les ruminants et transmise à l'homme par l'ingestion de viande ou d'aliments contaminés, peut se révéler mortelle. Elle peut en effet provoquer des douleurs abdominales et des diarrhées sanglantes qui durent 3 à 4 jours après l'infection et qui peuvent durer jusqu'à quinze jours.

En Grande-Bretagne, 150 personnes ont été infectées par cette bactérie. Deux d'entre elles sont décédées et 62 autres ont été hospitalisées après avoir mangé des salades pré-emballées qu'elles avaient omises de laver auparavant. Il semblerait que la bactérie ait été présente sur les feuilles de roquette présentes dans ces salades mélangées.

ESCHERICHIA COLI : LES MESURES DE PRÉCAUTION

Aussi les autorités sanitaires rappellent-elles les mesures de précaution indispensables pour éviter d'être infecté par cette bactérie qui résiste à de nombreux antibiotiques.

• Les légumes, les fruits et les herbes aromatiques doivent être soigneusement lavés, particulièrement lorsqu'ils sont consommés crus.

• La conservation des aliments crus doit se faire à part. Il est important de les séparer des aliments cuits ou prêts à être consommés.

• Les ustensiles de cuisine et le plan de travail doivent être soigneusement lavés, en particulier lorsqu'ils ont été en contact préalablement avec de la viande crue.

• Le lavage des mains doit être systématique avant la préparation des repas.

CONSEIL DE SÉCURITÉ Consultations sur la situation en Libye

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit mercredi pour un briefing, suivi de consultations à huis clos, sur la situation en Libye.

La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, fera à cette occasion un exposé sur le développement de la situation en Libye.

De son côté, le président du Comité des sanctions contre la Libye de 1970, l'Indien T. S. Tirumurti, présentera le rapport périodique sur les activités du comité.

Une représentante de la société civile devrait également faire un briefing au sujet de la Libye.

Le débat au Conseil de sécurité porterait sur les élections générales, initialement prévues le 24 décembre 2021, mais reportées à une date ultérieure, selon des sources diplomatiques.

Plusieurs membres devraient réitérer leurs précédents appels au retrait des combattants et mercenaires étrangers, conformément



à l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020, selon les mêmes sources.

La réunion sur la Libye sera également l'occasion pour les membres du Conseil de sécurité de l'ONU de faire le point sur les travaux de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) avant les négociations visant à re-

nouveler son mandat expirant le 30 avril prochain.

«Les récentes négociations sur le mandat de la mission ont été difficiles» en raison de désaccords sur le calendrier de sa restructuration.

Toutefois, les membres du Conseil auront probablement des approches différentes du mandat et de l'avenir de la MANUL, indique-t-on encore.

Depuis que l'ancien Représentant spécial et chef de la MANUL, Jan Kubis, a démissionné le 23 novembre 2021, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres n'a pas encore désigné de successeur pour diriger la mission en tant que Représentant spécial ou Envoyé spécial - un poste à créer après l'approbation par le Conseil de la restructuration de la mission d'appui des Nations unies en Libye.

SOMALIE

La clôture des élections parlementaires repoussée au 31 mars

Les autorités électorales somaliennes ont repoussé au 31 mars la date butoir pour terminer les élections parlementaires, accordant un onzième délai dans le processus qui doit aboutir à la désignation d'un nouveau président, attendue depuis plus d'un an.

Le comité électoral a annoncé dans la soirée de mardi ce nouveau report, qui prolonge l'incertitude politique dans ce pays de la Corne de l'Afrique, confronté à l'une de ses pires sécheresses depuis des décennies et à l'insurrection des terroristes shebabs.

Fin février, le gouvernement avait repoussé au 15 mars la date limite

pour boucler la désignation des membres de la chambre basse.

Mais mardi, 39 des 275 sièges restaient à pourvoir dans trois Etats (20 au Jubaland, 13 en Hirshabelle et 6 au Puntland), selon les résultats officiels.

Dans un nouveau calendrier publié mardi soir, l'organisme fédéral chargé de l'organisation des élections a annoncé que le «résultat final officiel» serait proclamé le 31 mars et que la cérémonie de prestation de serment se tiendrait le 14 avril.

La clôture des élections de la chambre

basse, maintes fois reportée, consti tue une étape capitale en vue de

l'élection d'un nouveau président. Selon le complexe système électoral somalien, les assemblées des Etats fédéraux et des délégués investis par une myriade de clans et de sous-clans choisissent les législateurs qui, ensuite, désignent le président.

La Somalie attend depuis plus d'un an l'élection d'un nouveau chef de l'Etat. Président depuis 2017, Mohamed Abdullahi Mohamed, dit Farmajo, a vu son mandat expirer le 8 février 2021 sans qu'il ait pu s'entendre avec les dirigeants régionaux sur l'organisation des élections.

L'annonce mi-avril de la prolongation de son mandat pour deux ans

avait déclenché des affrontements armés à Mogadiscio. Dans un geste d'apaisement, Farmajo avait chargé son Premier ministre, Mohamed Hussein Roble, d'organiser les élections.

Mais les tensions entre les deux hommes se sont multipliées par la suite, retardant le processus.

Les élections à la chambre haute se sont terminées fin 2021.

Début janvier, M. Roble et les dirigeants régionaux avaient conclu un accord pour achever au 25 février le cycle électoral pour la chambre basse, débuté en novembre. Farmajo avait affirmé son soutien à l'accord.

KENYA

Le vice-président William Ruto candidat à l'élection présidentielle

Le vice-président kényan William Ruto a été investi, mardi, candidat par sa formation politique l'United Democratic Alliance (UDA) à l'élection présidentielle du mois d'août.

William Ruto a été officiellement investi mardi 15 mars par son parti politique, l'UDA, créé en décembre 2020.

«J'accepte cette nomination pour être le candidat de l'UDA à la présidentielle de cette année»,

a-t-il déclaré devant plus de 5 000 délégués politiques.

William Ruto sera face à l'ancien Premier ministre Raila Odinga soutenu par le président Uhuru Kenyatta lors de l'élection présidentielle d'août 2022.

Pour la première fois dans l'histoire du Kenya, le parti au pouvoir dirigé par M. Kenyatta, 61 ans, a accordé son soutien à un leader de l'opposition.

Dans son discours prononcé

lors de la cérémonie qui s'est tenue dans la capitale kényane, Nairobi, M. Kenyatta a dit qu'il avait foi en son ancien rival, à qui il a serré la main en mars 2018, après une compétition impitoyable, ouvrant la voie à une ère de paix et de tranquillité dans le pays.

M. Odinga ait accepté de se présenter à la présidence à la tête de la coalition Azimio La Umoja (Résolution pour l'unité), qui regroupe plus de 20 partis politiques.

TUNISIE

Une cellule terroriste démantelée dans le sud du pays

Les unités de la direction de lutte contre le terrorisme relevant de la Garde nationale tunisienne ont démantelé une cellule terroriste baptisée "Al mouwahhidoune" active à Tataouine (sud-est), a rapporté l'agence de presse TAP, citant un commu-

niqué du ministère de l'Intérieur. La cellule qui regroupe 6 éléments est conduite par un terroriste non connu par les services de sécurité.

Le ministère de l'Intérieur précise, dans son communiqué publié mercredi, qu'un mandat de dépôt a été émis à l'en-

contre des suspects après l'ouverture d'une enquête. Les membres de la cellule ont comparu devant le parquet près le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme, indique la même source.

Le département ajoute que les membres de la cellule ont fait al-

légeance à un dirigeant de l'organisation terroriste "Daech" et qu'ils ont enrôlé des jeunes originaires de la région.

Ils ont planifié la fabrication d'explosifs et de produits toxiques pour leur utilisation dans des actes terroristes.

NIGERIA

Onze membres des forces de sécurité tués dans deux attaques

Des hommes armés ont tué mardi sept policiers et quatre militaires lors d'attaques dans le centre et le nord-ouest du Nigeria, dernières violences en date imputées à des bandes criminelles lourdement armées.

Lors de la première attaque, mardi vers 12H00 GMT, des dizaines d'agresseurs ont pris d'assaut un poste de police dans le district de Magama, dans le centre de l'Etat du Niger, entraînant une fusillade avec des policiers et des militaires locaux, a déclaré Wasiu Biodun, porte-parole de la police nigérienne, dans un communiqué.

«Malheureusement, durant l'échange de tirs, l'officier de police visionnaire, deux autres policiers et quatre militaires ont perdu la vie», a ajouté M. Biodun. Plusieurs assaillants ont également été «neutralisés» dans une «bataille acharnée».

La seconde attaque a eu lieu dans l'Etat voisin de Kebbi, où environ 500 hommes à moto ont envahi une usine du village de Gafara, dans le but d'enlever des travailleurs expatriés, a déclaré Nafiu Abubakar, porte-parole de la police de l'Etat de Kebbi.

«Les policiers qui gardaient l'usine ont engagé une fusillade avec les bandits, qui a conduit à la mort de quatre policiers et d'un civil, tandis que plusieurs des bandits ont également été tués», a déclaré Abubakar.

DIPLOMATE SAHRAOUI

Le soutien réaffirmé de la Commission européenne au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est très important

Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir, a affirmé, mardi, que le soutien réaffirmé de la Commission européenne au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination «est très important» sur les questions politique et juridique, notamment en ce qui concerne la question du «pillage systématique des ressources du peuple sahraoui».

La Commission européenne avait affirmé, dans une réponse écrite à un parlementaire européen le 11 mars dernier, son soutien aux efforts du SG de l'ONU pour la réalisation d'une solution politique juste et durable dans le Sahara occidental, sur la base de l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre des dispositions compatibles avec les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies.

Dans une déclaration à l'APS, M. Oubi Bouchraya Bachir a affirmé que la récente déclaration de la Commission européenne par la voix du Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, avait une importance politique sur le plan de l'affirmation de la position de l'UE contre les tentatives du Maroc d'imposer une réalité coloniale dans le Sahara occidental et le soutien du Droit international qui classe le Sahara occidental comme territoire non autonome, en attendant la poursuite du processus de règlement onusien.

Selon le responsable sahraoui, «cette déclaration confirme également que les solutions unilatérales que le Maroc cherche à imposer dans la région n'aboutiront à rien et que la solution recherchée doit reposer sur l'autodétermination».

Le diplomate sahraoui a souligné que «cette position intervient dans une conjoncture particulière, marquée par les crises diplomatiques ouvertes entre le Maroc et plusieurs pays européens, intervenant sur fond de refus des thèses marocaines expansionnistes».

Cette déclaration intervient «en moins d'un mois de la tenue du Sommet UA-UE à Bruxelles qui a constitué un important échec pour l'occupation marocaine».

Le président sahraoui avait conduit une importante délégation aux travaux du 6e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA et de l'UA, tenu les 17 et 18 février dernier à Bruxelles, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) étant un pays membre fondateur de l'UA.

Concernant l'importance juridique de cette déclaration et son impact sur le pillage des richesses du peuple sahraoui, le responsable sahraoui a souligné que «la commission européenne reconnaît l'annulation par le tribunal de l'UE des accords économiques avec le Maroc, mais ne trouve pas un motif valable à avancer pour justifier le recours introduit contre la décision rendue le 29 septembre 2021».

«Le pillage systématique des richesses sahraouies par l'occupant marocain en partenariat avec l'UE met en lumière les contradictions de l'Europe», a-t-il dit.

«Le Conseil européen et la Commission européenne continuent à faire fi des décisions de la Cour de justice européenne et des lois internationales et européennes, ce qui complique davantage la situation au Sahara occidental et repousse une solution politique définitive et juste», a-t-il regretté.

«Avec cette politique, l'Europe encourage le Maroc à se moquer de la légalité internationale et par conséquent favorise l'instabilité et l'insécurité dans une région sensible dans le monde», a-t-il dénoncé.

Il a affirmé que le peuple sahraoui à travers son unique et seul représentant le front Polisario, «a totalement confiance en la justice européenne» et que «le Polisario ne ménagera aucun effort pour défendre par toutes les voies légales la souveraineté du peuple sahraoui sur son pays et ses richesses naturelles».

RUSSIE-UE-UKRAINE Le président russe et le président du Conseil européen discutent de l'Ukraine au téléphone

Le président russe Vladimir Poutine et le président du Conseil européen Charles Michel ont discuté de la situation ukrainienne lors d'une conversation téléphonique mardi, a indiqué le Kremlin dans un communiqué.

Les deux dirigeants ont échangé leurs points de vue sur l'opération militaire spéciale de la Russie en Ukraine et sur les mesures d'évacuation des civils, indique le communiqué.

M. Poutine a exposé son évaluation des négociations en cours entre les délégations russe et ukrainienne sur un éventuel règlement de la crise, selon le communiqué.



TURQUIE-RUSSIE-UKRAINE Le ministre turc des Affaires étrangères «à Moscou» puis «en Ukraine»

Le ministre turc des Affaires étrangères Mevlüt Cavusoglu a été dépêché mardi «à Moscou» où il aura des entretiens mercredi puis se rendra «en Ukraine» jeudi afin de rechercher un cessez-le-feu, a annoncé mardi soir le président Recep Tayyip Erdogan.

Le ministre «a poursuivi nos efforts en vue d'obtenir un cessez-le-feu et la paix en discutant avec les deux parties», a précisé le chef de l'Etat.

M. Erdogan qui s'exprimait à l'issue

de la réunion de son cabinet n'a pas donné davantage de précision sur les interlocuteurs que le ministre compte rencontrer.

Ankara avait organisé et accueilli jeudi dernier la première rencontre depuis le début du conflit le 24 février entre les ministres des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov et ukrainien Dmytro Kouleba, à Antalya (sud).

Les pourparlers directs entre les deux hommes, qualifiés de «pas faciles

mais civilisés» par le ministre turc, n'avaient pas permis de parvenir à un cessez-le-feu.

Mais M. Cavusoglu avait dit espérer malgré tout l'organisation d'une rencontre entre les présidents russe Vladimir Poutine et ukrainien Volodymyr Zelensky.

«M. Kuleba a dit que le président Zelensky était prêt (et) M. Lavrov que le président Poutine n'était pas contre le principe», avait-il assuré.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE La ligue arabe appelle à protéger le peuple palestinien

Le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a de nouveau exhorté mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU et les institutions internationales des droits de l'Homme à respecter leurs responsabilités, et assurer une protection au peuple palestinien. Dans un communiqué, relayé par l'agence

palestinienne de presse, Wafa, le secrétariat a appelé à l'application immédiate de la résolution 2334, mettant un terme aux violations sionistes aux résolutions de la communauté internationale, et assurer la liberté pour le peuple palestinien.

Le secrétariat a rappelé que l'occupation sioniste

«poursuit ses crimes et exécutions des palestiniens», outre «la privation de leurs droits juridiques et humanitaires».

En outre, la Ligue Arabe a condamné les violations sionistes, la colonisation, la démolition des maisons, la judaïsation, ainsi que les arrestations et les expulsions

forcées des palestiniens de leurs terres et domiciles.

Il a également porté l'entière responsabilité à l'occupation sioniste, des crimes et leur répercussions à cause des agressions et des pratiques des forces de l'armée sionistes et des colons contre les palestiniens et leurs droits.

PALESTINE 105 colons sionistes font incursion dans la mosquée al-Aqsa

La mosquée al-Aqsa a vu l'incursion de 105 colons sionistes, en cette journée de mercredi, selon le Département des Waqfs islamiques d'El Qods. Le département a déclaré, dans un communiqué, relayé par des médias, que «105

extrémistes juifs ont fait incursion dans la mosquée al-Aqsa». Les groupes de colons ont appelé à des incursions massives dans l'esplanade de la mosquée al-Aqsa, à l'occasion d'une fête juive qui commence ce soir mercredi et

s'achève vendredi. Les incursions sont menées quotidiennement, sauf le vendredi et le samedi, sous la protection de la police sioniste, et au milieu de la condamnation du Département des Waqfs islamiques d'El Qods.

TUNISIE-ITALIE Les questions d'intérêt commun au centre de discussions tuniso-italiennes

La coopération militaire et les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont été au centre de discussions mardi à Tunis, entre le président tunisien Kais Saïed et le ministre italien de la Défense, Lorenzo Guerini, a indiqué un communiqué de la Présidence tunisienne. La rencontre a été l'occasion d'aborder des questions portant sur la coopération mili-

taire entre les deux pays dans le cadre de la 23e session de la commission militaire tuniso-italienne, ainsi que le traitement du dossier de la migration irrégulière «selon une nouvelle approche», ajoute la même source, citée par l'agence TAP. L'entretien a permis également d'échanger les points de vue sur des questions régionales et internationales d'intérêt com-

mun. Au cours de la rencontre, le président tunisien a souligné la volonté de son pays de renforcer davantage les liens historiques d'amitié avec l'Italie, comme en témoigne le soutien mutuel entre les deux pays pour faire face à la pandémie de Covid-19, et la promotion des mécanismes de coopération et de partenariat dans tous les domaines, précise-t-on en-

core. De son côté, le ministre italien de la Défense a salué la «solidité» des relations tuniso-italiennes, réitérant la disposition de son pays à soutenir la Tunisie sur le plan bilatéral et européen, et auprès des organismes internationaux et bailleurs de fonds ainsi qu'à l'aider à relever les défis auxquels elle est confrontée, selon la même source.

POURPARLERS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN «Les parties sont sur le point de parvenir à un accord»

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi, a déclaré que les participants aux pourparlers de Vienne sur le nucléaire iranien étaient «sur le point de parvenir à un accord». S'exprimant depuis le siège de l'agence onusienne à Vienne, Grossi a affirmé que «les parties à l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA) étaient sur le point de parvenir à un accord», rapporte mercredi l'agence de presse iranienne (IRNA).

Le responsable de l'AIEA a également salué la déclaration du ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov à son homologue iranien mardi 15 mars selon laquelle «un accord était en préparation». Grossi a déclaré que la communauté internationale avait désormais une «voie à suivre» avec l'Iran.

L'Iran a pris part à huit séries de pourparlers à Vienne, la capitale autrichienne, avec les principales parties signataires de l'accord - la Russie, la Chine, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne - dans le but de relancer l'accord sur le nucléaire iranien de 2015, dont l'ancien président américain Donald Trump s'est retiré unilatéralement en 2018.

YÉMEN-ONU L'ONU réclame 4,3 milliards de dollars pour le Yémen

L'ONU a réclamé mercredi 4,3 milliards de dollars pour aider cette année 17 millions de personnes au Yémen, confronté à une guerre dévastatrice depuis 2014. Le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Martin Griffiths, a appelé les donateurs à débloquer «près de 4,3 milliards de dollars» pour venir en aide à 17,2 millions de personnes au Yémen. Après plus de sept ans de guerre, plus de 23 millions de personnes au Yémen sont confrontées à la faim, aux maladies ou à d'autres dangers mettant leurs vies en péril, soit une augmentation de 13% par rapport à 2021, selon les Nations unies.

Les services de base et l'économie du pays s'effondrent. Selon l'ONU, quelque 161.000 personnes seront bientôt confrontées à une «insécurité alimentaire catastrophique, un signe avant-coureur de ce qui pourrait arriver à 7,1 millions de personnes qui ne se trouvent qu'à une marche de ce stade ultime d'une crise humanitaire».

Près des trois quarts de la population auront besoin d'une assistance humanitaire en 2022, selon Martin Griffiths. «C'est cette proportion qui nous fait dire que la situation humanitaire au Yémen est l'une des pires au monde», a-t-il dit, en conférence de presse.

«Aujourd'hui, nous espérons réunir les fonds nécessaires pour réaligner la chaîne d'acheminement des denrées alimentaires, approvisionner les centres de santé, pour fournir un abri aux personnes déplacées et faire savoir aux Yéménites que nous ne les oublions pas», a-t-il lancé.

ONU-IRAK Le SG de l'ONU préoccupé par l'attaque au missile à Erbil en Irak

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, est profondément préoccupé par l'attaque au missile sur Erbil dans le nord de l'Irak, a annoncé mardi son porte-parole adjoint, Farhan Haq.

Cette attaque est survenue à un moment critique sur le chemin de l'Irak vers la paix et la stabilité.

Le chef de l'ONU a de nouveau appelé toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à éviter l'escalade, a ajouté M. Haq. Le chef de l'ONU a exhorté les partenaires de l'Irak à soutenir les efforts de ce pays en vue de favoriser la paix et la stabilité dans la région, en conformité avec les principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de relations de bon voisinage, a noté le porte-parole. Le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) de l'Iran a confirmé dimanche qu'il avait mené cette attaque contre une présumée base de renseignements israélienne à Erbil, capitale de la région semi-autonome du Kurdistan, en représaille à l'attaque israélienne qui a tué deux officiers de l'IRGC le 7 mars à Damas.

ALGER

Le long-métrage égyptien «Plumes» (Feathers) projeté

Le long métrage égyptien «Plumes» (Feathers), réalisé par Omar Al-Zohairy, a été projeté mardi soir à la Cinémathèque d'Alger, à l'ouverture de l'événement cinématographique «No Means No!», organisé sous le thème «Non à la violence faite aux femmes».

Réalisé en 2021, le film «Feathers» dresse un sombre tableau de l'Égypte profonde à travers l'histoire d'une mère passive qui mène une vie misérable dans une maison délabrée près d'une ancienne usine où travaille son mari, livrée à elle-même et ne quittant jamais son gîte jusqu'à ce que son mari autoritaire disparaisse un jour.

Elle pense qu'il a été transformé en poule par un magicien.

Avec la disparition absurde de ce mari, qui gérait la vie de cette famille dans le moindre détail, la mère n'a d'autre choix que de sortir de sa réserve et assumer le rôle de chef de famille.

Le film (112 minutes), une coproduction Égypte-France-Grèce-Pays-Bas, présente une image sombre d'une frange de la société égyptienne qui souffre en silence, accablée par l'extrême pauvreté et le besoin, tout en dénonçant le monde marginal des bidonvilles, l'injustice et la violence faite aux femmes.

Le scénario de «Plumes» a été écrit par le réalisateur Ahmed

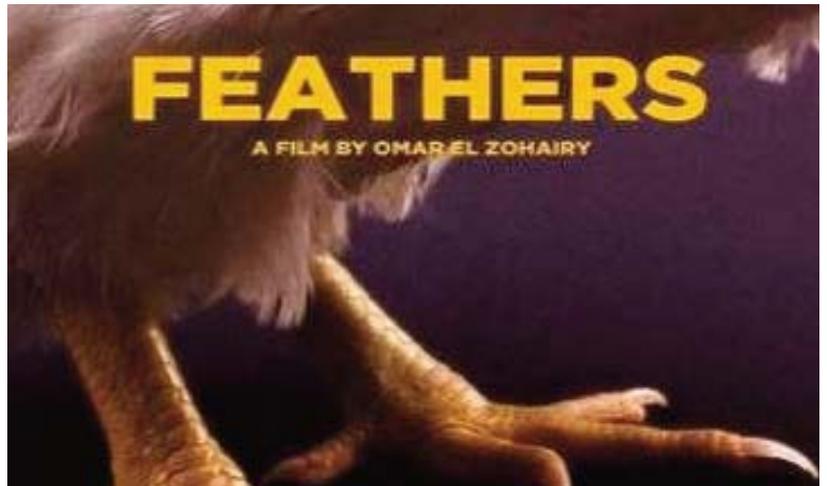
Amer qui a apporté sa touche et son expérience soutenues par une excellente interprétation des acteurs.

Premier du genre, le long métrage d'Al-Zohairy a remporté un grand succès en 2021 et été primé dans de nombreux festivals internationaux, à l'instar du Festival international de Cannes en France, où il a été couronné du Grand Prix de la Semaine de la Critique et du Prix du Jury de la Fédération internationale de la presse cinématographique (FIPRESCI).

Ce film a également remporté les prix les plus importants du Festival du film de Carthage en Tunisie, tels que le Golden Tanit Award pour la première œuvre, le prix du meilleur scénario et celui de la meilleure actrice.

Al-Zohairy, 33 ans, a deux courts métrages à son actif et a déjà travaillé comme assistant réalisateur dans plusieurs films.

Lancée en Tunisie en 2018, et déjà organisée en Palestine et en Jordanie, l'événement cinématographique «No Means No!» verra



la projection d'autres films pendant trois jours, avec «débat sur les questions de la violence faite aux femmes». Cette manifestation est

organisée avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts. Parmi d'autres œuvres programmées pour les deux prochains jours

figurent le long métrage algérien «Sola» de Salah Issaad et le film documentaire palestinien «Comme je veux» de Samaher Al-Qadi.

ALGÉRIE-FRANCE

Exposition à Paris d'une collection d'art moderne et contemporain d'Algérie

Une exposition mettant en lumière une collection exceptionnelle d'art moderne et contemporain d'Algérie et des diasporas sera organisée à partir de vendredi à Paris (France), ont annoncé les organisateurs.

Intitulée «Algérie mon amour», cette collection exceptionnelle du musée de l'Institut du monde arabe (IMA), révèle toute la richesse de la production algérienne moderne et contemporaine à travers un choix d'œuvres représentatives, de la grande créativité de trois générations d'artistes. Le public est invité à redécouvrir une collection de belles œuvres de grands artistes peintres et plasticiens algériens à

l'image de Mohamed Aksouh, M'hamed Issiakhem (1928-1985), Baya (1931-1998), Zoulikha Bouabdellah, Rachid Koraichi, Mohammed Khadda (1930-1991), Choukri Mesli (1931-2017) ou encore Denis Martinez. «+Algérie mon amour+ est un chant de la douleur de la terre et du peuple algérien colonisés et martyrisés, le chant de la culture et de l'identité algériennes niées et déracinées», résume Claude Lemand, donateur d'une exceptionnelle collection d'art moderne et contemporain à l'Institut.

L'exposition recouvre une large période, réunissant des artistes dont le plus ancien, le peintre non figuratif Louis Nallard, né

en 1918, et la benjamine, El Meya, artiste-peintre de 35 ans, selon les organisateurs.

Parallèlement à l'exposition, des conférences en lien avec l'art et les artistes exposés sont programmées dont «Zoulikha Bouabdellah, un art féministe», en présence de l'artiste, «Abdallah Benanteur et l'Al-

gérie», ou encore «Denis Martinez. Un destin algérien», sont parmi les thèmes des conférences retenus par les organisateurs.

Organisée par l'IMA, «Algérie mon amour» est visible jusqu'au 31 juillet prochain, indique l'Institut sur son site Internet.

TAMAZIGHT

Démarches pour des assises sur l'enseignement de la langue amazighe

Des démarches sont menées par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) afin de tenir des assises sur l'enseignement de la langue amazighe, a révélé mardi à Batna son secrétaire général Si El Hachemi Assad. Au troisième et dernier jour de sa visite dans la wilaya de Batna, M. Assad a indiqué que le HCA a fait part de cette proposition au ministère de l'Éducation nationale, son partenaire dans cette opération, ajoutant que leur tenue aura lieu dans une des wilayas du pays après avoir fixé la date, la durée et le contenu.

Cette initiative associera tous les acteurs concernés par le dossier de l'enseignement de la langue amazighe, notamment les cadres du secteur de l'éducation au niveau central et local et les cadres du HCA.

Au cours d'une rencontre de concertation, tenue à l'auditorium de la faculté des sciences islamiques de l'université Batna-1 avec les enseignants et les inspecteurs de la langue amazighe, le même responsable a relevé que «l'Etat a mobilisé tous les moyens nécessaires pour

la réussite de l'enseignement de la langue amazighe, notamment l'ouverture de postes budgétaires pour les enseignants de cette langue, dont le nombre est passé de 233 au début de l'opération, à 3.250 courant 2022».

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité a ajouté que «26 ans après le lancement de cette expérience, on ne parle plus de l'intégration de la langue amazighe à l'école, mais de la consolidation de sa place dans les établissements scolaires, ce qui relève des missions fondamentales du HCA», a ajouté M. Si El Hachemi Assad.

Il a évoqué également les efforts déployés en coordination avec tous les partenaires, notamment le secteur de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur pour la promotion de la langue amazighe et de son enseignement avec ses variantes linguistiques à travers le pays, soulignant que la finalité recherchée reste sa généralisation à l'ensemble des établissements scolaires des 58 wilayas.

Le responsable du HCA a salué, par ailleurs, le «bond

qualitatif» réalisé par le secteur de l'éducation nationale à Batna en matière d'enseignement de la langue amazighe, étendue à 40 communes sur les 61 que compte la wilaya, assurant aux encadreurs l'accompagnement du HCA en étroite coordination avec le ministère de l'Éducation nationale.

Si El Hachemi Assad a écouté, à l'occasion, les préoccupations des enseignants et des inspecteurs de la langue amazighe, dont la prise en charge de la carrière professionnelle, la formation et la fourniture des manuels pédagogiques.

La visite de trois jours du responsable du HCA dans la wilaya de Batna a comporté notamment l'actualisation de la convention de coopération avec l'université Batna-1, une rencontre avec les enseignants et étudiants du département de langue et culture amazighe, avec le personnel concerné par la langue amazighe des divers paliers, avant de la clôturer par une rencontre avec les représentants des médias et la radio de Batna.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Taret
Daira d'Ain Kermes
Commune de Rosfa
N/fiscale : 098514199005225
N : 05/2022

AVIS

D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de délégation du service public et notamment son article N : 65 et 82

Le président de l'APC de Rosfa enseigne tout les entrepreneur qui ont fait leurs offres pour l'annonce de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2022 en date :15/02/2022 , pour une période de 15 jour .

Concernant le projet

Acquisition et installation de kits d'énergie solaire pour 53 logements
ZONE DEZ commune de ROSFA

- Après analyse et évaluation des offres, le marché à été attribué temporairement à

l'entreprise désignée ci - dessous							
N°	Désignation	Nom de l'entreprise	Numéro fiscale	Montant En taxe	Note Technique	Délai de réalisation	observation
01	Acquisition et installation de kits d'énergie solaire pour 53 logements ZONE DEZ commune de ROSFA	EURL G.C.E Saida	001720074270626	26.003.761.00	51.24	53 jours	Moins désante

Remarque : les entreprises non retenues peuvent introduire les recours dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la commune (article 82 du décret sur visé)

ALGÉRIE - NATIONS UNIES L'Algérie mène avec succès la démarche onusienne de lutte contre la cybercriminalité

L'Algérie a remporté un succès diplomatique remarquable lors de sa présidence de la première session du Comité ad hoc des Nations unies chargé de l'élaboration d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies d'information et de communications (TIC) à des fins criminelles, tenue récemment au siège de l'ONU à New York et dont les travaux ont été clôturés vendredi dernier.

Malgré les inquiétudes ayant précédé la réunion, compte tenu de la forte tension dans les relations internationales et de l'état de polarisation résultant de la crise ukrainienne, qui a jeté son ombre sur toutes les activités multilatérales, notamment au niveau des Nations unies, la présidence algérienne du Comité onusien, conduite par l'Ambassadrice Faouzia Mebarki, représentante de l'Algérie auprès du bureau des Nations Unies à Vienne, a pu rapprocher les points de vue et parvenir au consensus nécessaire entre les délégations. Cela s'est fait à travers une série de consultations qu'elle a menées pour apaiser les tensions, faire prévaloir la voie du dialogue et œuvrer à ne pas politiser les négociations, en met-



tant l'accent sur l'aspect technique de la lutte contre la cybercriminalité, qui est en hausse et menace tous les pays sans exception.

La clairvoyance de la diplomatie algérienne et l'impartialité dont elle a fait preuve tout au long de sa présidence de la réunion ont également contribué au succès de

cette première session, qui constitue une étape très importante pour l'entame de la préparation de la première Convention internationale globale qui fait obligation aux Etats à l'effet de coopérer afin de prévenir et lutter contre l'utilisation des (TIC) à des fins criminelles, conformément à la dé-

cision de l'AG de l'ONU n 247/74, adoptée en décembre 2019. Il convient de noter que le Comité ad hoc des Nations Unies chargé de l'élaboration d'une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des TIC à des fins criminelles, avait adopté à l'issue de ses travaux, vendredi dernier, un nombre de documents, à l'instar de la feuille de route et la méthode de travail de ce comité.

Pour rappel, l'Algérie a été élue, à la majorité, par l'Assemblée générale des Nations unies en mai 2021, pour présider les travaux de ce comité des Nations unies, qui devrait présenter le projet du nouveau Traité international lors des travaux de la 78e session de l'AG de l'ONU prévue en 2024.

ALGÉRIE POSTE Entrée en exploitation de 600 nouveaux DAB l'année en cours

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a affirmé, mardi à Alger, que le réseau d'Algérie poste sera doté de 600 nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) l'année en cours.

Le réseau d'Algérie poste compte «4.123 bureaux de poste, 65 bureaux mobiles et 1.408 guichets», a rappelé le ministre, lors de son intervention devant la Commission des transports et des télécommunication de l'Assemblée populaire nationale (APN), annonçant que «le parc des équipements sera doté, dans le cadre du programme 2022, de 600 nouveaux DAB, soit une hausse de 42%».

Le programme de l'année 2022 prévoit «la réalisation de 14 nouveaux bureaux de poste, la rénovation et la modernisation de 113 autres, en sus de l'aménagement de 57 locaux acquis en dehors du secteur en bureaux de poste», a précisé le ministre.

Il a ajouté que durant les deux années «2020 et 2021, le secteur a notablement évolué dans les différentes opérations monétaires et de e-paiement», relevant que les opérations de retrait réalisées à travers les DAB ont augmenté de 43% en 2021 par rapport à 2022 en termes de montants retirés et une hausse de 33% en matière de nombre d'opérations effectuées.

Evoquant la situation des télécommunications par internet et le plan d'action pour les améliorer, M. Bibi Triki a souligné que «les

politiques publiques adoptées dans l'insertion numérique visent à assurer la disponibilité des technologies d'information et de communication (TIC) facilitant ainsi l'accès d'un grand nombre de citoyens».

Il a fait savoir que le nombre global des abonnés à internet à haut et très haut débit «sont en pleine évolution», précisant qu'il «existe actuellement près de 4 millions d'abonnés à internet fixe et 41.261 d'abonnés à internet mobile».

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que son secteur œuvrait au développement et à la modernisation du réseau internet en plus de l'amélioration de la couverture pour garantir la qualité des services offerts sur le marché de téléphone mobile à travers le parachèvement du déploiement de la 4G au niveau des wilayas conformément au calendrier arrêté et aux conditions contenues dans le cahier des charges des opérateurs».

Selon le ministre, son département tend à créer des moyens de communications permettant de satisfaire les besoins de l'Algérie à travers la diversification des liens et des points d'accès au niveau international en vue de sécuriser et de garantir la pérennité des services de télécommunications dont de l'augmentation des capacités des systèmes de connexion via les câbles sous-marins existants».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'AIN TÉMOUCHENT

N° D'Immatriculation Fiscal (DEP) : 000146019005648

INVITATION AUX BUREAUX D'ÉTUDES

Conformément à l'article 48 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Témoüchent invite les candidats cités ci-dessous ayant participé au concours d'architecture restreint N°10/D.E.P./A.T./2022 paru aux quotidiens nationaux «الجزيرة» et «DK NEWS» en date du 21/02/2022 relatif à : l'Étude et suivi pour la réalisation la réalisation d'un collège B6/200R en remplacement du collège «BOUSHABA» à Ain Larbaa pour déposer les offres techniques, prestations et financières.

N° pils	Bureaux d'étude Présélectionnés	Moyens humains (16 points)	Moyens matériels (08 points)	Total (24 points)
03	APREAU SUD (CHERIFI Mohammed Rafik)	16	08	24
04	BENACHENOU Nidal	16	08	24
18	GROUPEMENT AMC (BOUNOUA AHMED + MEHDAOUI MOHAMED)	16	08	24
25	OASIS-ART (ZEHAFF Mohamed Nadir + SEMMANI Tahar)	16	08	24
39	ARCH-TECH (BENAMIR- OKBA + MANSOURA Abdelkader + HASSAINE Smaïne)	16	08	24

Les bureaux d'étude cité ci-dessus sont présélectionnés pour la 2^{ème} phase, et ils sont invités à déposer leurs offres techniques, leur prestations (Monochrome format A2) et leurs offres financières comme stipulé au cahier des charges, le 25^{ème} jour à 12 h 00, à compter de la première parution du présent avis d'invitation au BOMOP ou à la presse national.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE BATHIA
COMMUNE DE BATHIA

La liste des marchés publics conclus durant l'exercice 2021

(l'article 158 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et de service publics)

N°	N° du marché	Intitulé de l'opération	Montant globale + avenant en TTC	Durée de réalisation	Le co-contractant	Adresse social	NIF
Néant							

Le programme prévisionnel des projet à lancer durant l'exercice 2022

N°	Intitulé des opérations	Montant globale en TTC
01	Revêtement la route principale de la ville de Bathia à l'entrée ouest au siège lycée Bathia à distance 1200 ML	23.885.000,00

Programme de la soirée

TF1 21:05

Balthazar



Anaïs Delbart, 5 ans, disparaît en pleine nuit alors qu'elle dormait. Une camionnette blanche a été aperçue devant la maison. Dans sa chambre, on retrouve des poupées dont les yeux ont été arrachés, ce qui rappelle aux policiers Joël Lescouaret, en libération conditionnelle après 33 ans de détention pour enlèvement d'enfants dans leur sommeil. L'homme âgé n'étant plus capable de commettre un tel acte, tout porte à croire que le kidnappeur, qui exige une rançon de 100 000 euros pour sa libération, a voulu lui faire porter le chapeau. Le temps presse pour retrouver l'enfant vivante.

France 2 21:05

Elysée 2022



A quelques semaines du premier tour de l'élection présidentielle, Léa Salamé et Laurent Guimier reçoivent les candidats Eric Zemmour, Anne Hidalgo et Nicolas Dupont-Aignan pour un examen complet de leur programme. Puis, ils se succéderont face aux grandes figures de l'information de France Télévisions : Patrick Cohen, Francis Letellier, Nathalie Saint-Cricq, Thomas Snegaroff et Dominique Seux. Enfin, Eric Zemmour débatta avec Yannick Jadot sur l'Europe et les questions d'immigration. Quant à Anne Hidalgo, elle débatta avec Christophe Castaner autour de l'éducation et des retraites.

France 3 21:05

Everest



Depuis 1992, Rob Hall, par le biais de son entreprise Adventure Consultants, organise avec succès des ascensions de l'Everest pour les touristes du monde entier. En mars 1996, après avoir laissé sa femme, Jan, enceinte de leur premier enfant, il prépare une nouvelle expédition, tout comme son concurrent et ami Scott Fischer, patron de la société Mountain Madness. Dans son équipe, on trouve notamment Doug, un facteur un peu réservé, Beck Weathers, un alpiniste expérimenté, ou encore Yasuko, qui a déjà gravi six importants sommets.

CANAL+ 21:05

Yellowjackets



Le groupe de rescapés a retrouvé un cadavre dans la cabane. Cette découverte provoque de l'inquiétude d'autant plus que des bruits mystérieux surviennent la nuit. Grâce au fusil, Travis et Natalie parviennent à ramener du gibier pour nourrir tout le monde. En 2021, Natalie et Misty cherchent un moyen de pirater le compte mail de Kevyn afin de consulter le rapport du médecin légiste sur la mort de Travis.

6 21:05

Pékin express



Alors qu'on entre dans la sixième étape, les candidats se plient à la règle des équipes mixées et font désormais équipe avec le partenaire d'un autre binôme. C'est dans cette configuration parfois déstabilisante qu'ils découvrent une nouvelle course dans l'histoire du jeu : le freeze express, au cours de laquelle ils peuvent bloquer pendant dix minutes leurs adversaires, s'ils sont les premiers à appuyer sur un des trois boutons positionnés sur leur route. Ce qui constitue un avantage certain pour les plus rapides, augmente la pression pour les autres concurrents, alors que tous s'approchent de la Jordanie.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2501

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3			5	7	8	9	1		7		4	6		9	5	3	
		8		6	4					9		5					
6	5				4					9		1				8	
8	3		9		1				1	2	7						
	7				5	3				3	7			4			
		4	6	2	9		2	4		3	6	8	5				
9	7								1							8	6
				5	6	9				2	8					1	
					1	2			9	8	6						
					5	6	2		7								
7				9	8				4			9					6
	3	9		7					3			3	1		2		
			2							6				2			8
3			8	4								7	4		2		1
5				3	7	2											
	8	6		2								1	3				9
						7						7	5	8			2
8						6	2					6			7	3	
	5	9	1	3													

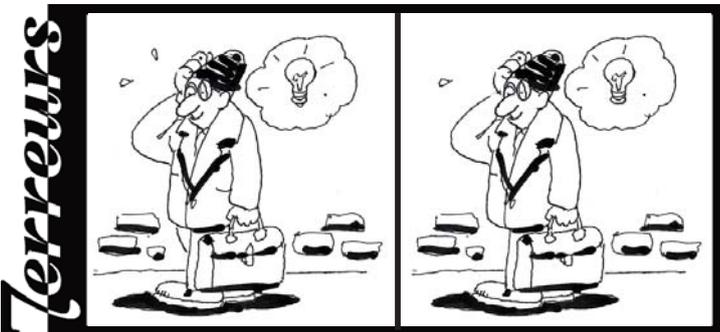


«On ne peut vivre qu'en diminuant ses peurs, pas en refusant le risque d'avoir peur.»
Nicolas Hulot

Mots croisés n°2501

Horizontalement :
1 - Vermifuge
2 - Donner un air de Nouveau Monde
3 - Bons tuyaux pour faire le plein - Initiales papiers
4 - Lieu de délices - Glossine africaine
5 - Elle nécessite un bon tirage - Pays d'Asie
6 - Son bonnet coiffe rarement les cathédrales
7 - Dispensé
8 - Souveraine végétale - Pas très productif
9 - Couvrirai de plis harmonieux - Élément de service
10 - Coïncé - Mise dans le ton
Verticalement :
A - Miellesuses
B - Avec lui, le col est encore plus raide - Lieu de mauvaise école
C - Préparer un spectacle
D - Vieux ring - Prend position
E - Matière de vieux potiers - Démantelée
F - Et pas ailleurs - Espagne d'autrefois
G - Les soeurs de maman - Lourdes charges
H - Malheureuse infante - Dissimule
I - Figulier - Désinence verbale
J - Petite bourguignonne - Augmentée du produit des rafles
K - Descend dans le milieu
L - Anneaux pour gens de mer - Plan pour couper le quartier

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													



AVIRON - RÉGATE INTERNATIONALE DU LAC DE TUNIS L'Algérie présente avec neuf rameurs

Neuf rameurs (4 messieurs et 5 dames) représenteront l'Algérie à la Régate Internationale du Lac de Tunis, prévue du 17 au 20 mars courant en Tunisie, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK).

Il s'agit de Zouad Abdennour, Djouimaï Abderraouf, Belhadj Mohamed Boucif et Boudjemaâ Chems-Eddine chez les messieurs, ainsi que Benchadli Nihad, Manseri Rachid Hind, Berrouane Halla Chaïma, Benaddou Hanane et Zitouni Feriel chez les dames. Avec cinq athlètes sélectionnés parmi ces neuf, le Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO) est le mieux représenté, alors que les quatre autres rameurs sont issus de différentes équipes, dont la sélection nationale



militaire, représentée par Djouimaï Abderraouf. Pour bien préparer ce rendez-vous, la sélection nationale avait effectué dernièrement un stage bloqué de huit jours au Barrage de Béni Haroun, dans la Wi-

laya de Mila. Le groupe initial était composé de onze athlètes (7 messieurs et 5 dames), mais au final, seul neuf d'entre eux ont été retenus pour prendre part à la Régate Internationale du Lac de Tunis.

Les deux rameurs non retenus pour cette Régate sont: Aymen Fateh et Aymen Mostefa, tous les deux sociétaires du Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO). Dirigée par l'entraîneur Riad Garidi, la sélection algérienne a effectué le déplacement en Tunisie par route.

JM-2022

Coup d'envoi aujourd'hui de la campagne officielle de promotion de l'édition d'Oran

La campagne officielle de promotion de la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM) sera lancée, jeudi, à Oran, coïncidant avec les 100 jours (j-100) restants du coup d'envoi de la messe sportive méditerranéenne, prévue du 25 juin au 6 juillet prochains à Oran.

Le comité d'organisation des JM a ainsi établi un riche programme d'activités, à travers lequel il espère enclencher le compte à rebours de l'événement de la meilleure façon possible, selon les organisateurs. Les festivités en question commenceront à 13h00 par un rassemblement au niveau de la place «Port Saïd», sise à l'avenue de l'Armée de libération nationale (Front de mer) où le commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, procédera à l'annonce officielle du début du compte à rebours (j-100) des JM, en présence des autorités locales, a ajouté de même source. Les participants au rassemblement se dirigeront par la suite vers la place Sidi M'hamed, non loin de l'avenue de l'ALN, où seront lancées les festivités programmées pour la circonstance aux environs de 14h00. Au menu, entre autres, une caravane de troupes folkloriques et artistiques qui va sillonner les rues de la ville, en passant par le rond-point «Ahmed Zabana», la rue Larbi Ben M'hidi, la place de la Victoire, et enfin la place du 1er novembre.

Le jardin situé en face de la place du 1er novembre, point d'arrivée de la caravane, abritera une exposition au niveau des chapiteaux installés pour la circonstance avec des stands du patrimoine oranais comportant des costumes traditionnels et des plats populaires, ainsi que des peintures et des photos des précédentes éditions des JM, souligne-t-on. Les festivités seront clôturées par une cérémonie artistique animée au niveau de la salle de cinéma «Maghreb», sise à la rue Larbi Ben M'hidi, à partir de 20h00, au cours de laquelle d'anciens athlètes locaux couronnés de médailles méditerranéennes seront honorés, à l'instar du coureur Boualem Rahoui et du boxeur Mustapha Moussa, a-t-on encore fait savoir.

BASKET - SUPER-DIVISION (MESSIEURS) Coup d'envoi de la 2e phase vendredi

La 2e phase du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), débutera vendredi avec douze (12) équipes en course pour le titre (play-off), alors que les huit autres en décourront pour le maintien parmi l'élite (play-down).

Qualifiées à l'issue de la 1re phase, les douze équipes formant le groupe «play-off» ont été réparties en deux poules de six et évolueront en aller-retour pour désigner les quatre équipes qui disputeront le tournoi des As pour l'obtention du titre de

champion d'Algérie 2021-2022.

L'équipe sacrée prendra part aux éliminatoires de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), alors que les deux autres formations sur le podium seront versées, respectivement, au Championnat arabe des clubs et au Championnat maghrébin des clubs. Concernant la relégation, les play-down regrouperont les huit équipes restantes de la 1re phase, qui disputeront trois tournois pour désigner les quatre équipes reléguées en palier inférieur.

Composition des groupes «play-off» et «play-down»:

Play-off:

-Groupe A : NA Hussein-Dey, MC Alger, TRA Draria, NB Staouéli, PS El Eulma, AB Skikda.

-Groupe B : Rouiba CB, CRB Dar Beïda, OMS Miliana, WO Boufarik, USM Blida, CSC Gué de Constantine.

Play-down:

-Groupe A : US Sétif, ES Cherchell, O Batna, IR Bordj Bou Arréridj.

-Groupe B : OS Bordj Bou Arréridj, CSMBB Ouargla, USM Alger, ASS Oum Bouaghi.

VOLLEY - NATIONALE UNE (DAMES - MISE À JOUR)

JS Azzagga - USP Akbou demain à 11h30

Le match JS Azzagga - USP Akbou comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une/dames (groupe Centre-Ouest), aura lieu vendredi (11h30) à Tizi Ouzou, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAVB). Avant le déroulement de cette dernière rencontre de la première phase, l'USP Akbou occupe le 4e rang du groupe B avec 23 points, alors que la JS Azzagga est septième avec cinq points. Rappelons que les quatre premiers de chaque poule à l'issue de la 1er phase, sont qualifiés aux play-offs, alors que les autres clubs disputeront les play-down.

Mise à jour groupe Centre-Ouest / Vendredi (11h30): JS Azzagga - USP Akbou

Classement :	Pts	J
1. NR Chlef	36	14
2. Seddouk VB	33	14
3. MC Alger	30	14
4. USP Akbou	23	13
5. ES Ben Aknoun	21	14
6. JSN El Hamri	13	14
7. JS Azzagga	5	13
8. ATM Ain Turk	4	14

Groupe Centre-Est :		
Classement :	Pts	J
1. MB Béjaïa	41	14
2. WA Béjaïa	31	14
3. ASW Béjaïa	26	14
4. NC Béjaïa	23	14
5. RC Béjaïa	21	14
6. CRR Toudja	13	14
--. OS Tichy	13	14
8. H.Messaoud VB	0	14

TENNIS - TOURNOI DE MONASTIR (TABLEAU FINAL) Ibbou qualifiée au 2e tour

La tennismen algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée mardi au deuxième tour d'un tournoi professionnel féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), après sa victoire contre la Serbe Elena Milovanovic (2-1). Après avoir remporté le premier set (6-3), l'Algérienne a subi un retour de Milovanovic, l'ayant également emporté sur le score de 6-3. Mais Ibbou s'est bien ressaisie dans le jeu décisif, qu'elle a finalement remporté (6-2), se qualifiant ainsi au deuxième tour. L'Algérienne de 23 ans sera opposée à la Britannique Eliz Maloney, qui de son côté s'est qualifiée aux dépens de l'Allemande Antonia Schmidt (6-3, 6-3). Un match qui s'annonce difficile pour Ibbou, car la Britannique de 21 ans est classée tête de série N5 de ce tournoi, qui se déroule du 14 au 20 mars, sur surface rapide. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez les professionnelles de la WTA, notamment, la Japonaise Sakura Hosogi, et la Française Manon Léonard.

TENNIS - TOURNOI D'ANTALYA (TABLEAU FINAL) Mohamed Ali Abibsi éliminé au 1er tour

Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibsi a été éliminé mercredi d'un tournoi professionnel actuellement en cours à Antalya (Turquie) après sa défaite au premier tour du tableau final, contre le Russe Denis Klok (6-1, 6-0). Une fin d'aventure précoce donc pour le jeune algérien, passé par les tours qualificatifs, dans lesquels il a dû remporter trois victoires pour atteindre le tableau final. En effet, Abibsi avait commencé par sortir l'Ukrainien Yevhenii Bondarenko (6-4, 6-0), puis l'Argentin Alan Postay (6-3, 7-5), avant de terminer avec le Grec Stephanos Schinas (6-4, 6-3). Doté d'un prize-money de 25.000 USD, ce tournoi qui se déroule sur terre battue a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Bosnien Nerman Fatic (287e mondial) et l'Italien Riccardo Bonadio (294e mondial). Il s'agit du deuxième tournoi consécutif à Antalya pour Abibsi, après celui du 7 mars courant, et dans lequel il a été éliminé au troisième tour de la phase de qualification, après sa défaite contre le Roumain Matéo Bejeanu (7-5, 2-6, 6-10).

BOXE La sélection algérienne en stage bloqué du 21 au 30 mars en Egypte

La Fédération égyptienne de boxe a annoncé mardi qu'elle accueillera la sélection algérienne du 21 au 30 mars courant, pour un stage bloqué, prévu au Centre de regroupement et de préparation des élites égyptiennes,

dans la capitale, Le Caire. Un stage auquel sera associé la sélection égyptienne de boxe, "ainsi qu'une autre sélection arabe, qui n'a pas encore confirmé sa participation" a-t-on encore précisé de même source. Un regroupement qui

s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire de ces deux sélections en vue des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux méditerranéens d'Oran.

La sélection algérienne

(seniors/dames) de boxe a déjà effectué plusieurs stages de préparation à l'étranger, notamment, en Bulgarie et en Serbie, alors que les messieurs s'étaient regroupés dernièrement à Cuba.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (5^E J) Le CRB à un point des quarts, l'ESS condamnée à gagner

Le CR Belouizdad, n'aura besoin que d'un seul point lors de la réception des Tunisiens de l'ES Sahel pour pouvoir valider son billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, alors que l'ES Sétif est condamnée de s'imposer à domicile face aux Guinéens de Horoya AC, à l'occasion de la 5e journée de la phase de poules, prévue vendredi et samedi.

Le CR Belouizdad, co-leader du groupe C en compagnie de l'ES Tunis (8 pts), sera face à une belle occasion de sceller définitivement sa qualification en recevant une équipe de l'ES Sahel (3e, 3 pts), avide de se relancer suite à la défaite concédée face à l'ES Tunis (2-0).

Invaincu depuis sept matchs, toutes compétitions confondues, le Chabab partira largement favori à la maison face à une formation de Sousse qui n'a remporté qu'une seule victoire depuis le début de l'année.

À l'instar du CRB, l'ES Tunis se rendra à Francistown pour défier les Botswanais de Jwaneng Galaxy, déjà éliminés avant cette 5e journée (4e, 1 pt).

Les coéquipiers du défenseur international algérien Abdelkader Bedrane ne devraient pas ren contrer de difficultés pour engranger les trois points de la victoire, au moment où son adversaire du jour pense plutôt à refaire son retard en championnat local. De son côté, l'ES Sétif



(2e, 6 pts), versée dans le groupe B, s'est relancée dans la course à la qualification, en s'imposant facilement à la maison samedi contre les Sud-africains d'AmaZulu FC (2-0).

Pour bonifier ce succès précieux, les joueurs de l'entraîneur intérimaire Réda Bendriss n'auront d'autre alternative que de l'emporter

à domicile face à Horoya AC (4e, 3 pts), auteur de sa première victoire le week-end dernier à domicile face aux Marocains du Raja Casablanca (2-1). Une victoire est plus que nécessaire pour les Sétifiens, d'autant qu'il se déplaceront à Casablanca lors de la 6e et dernière journée pour affronter le Raja dans un match qui pourrait être

décisif pour le passage en quarts de finale. Dans l'autre match du groupe B, les Sud-africains d'AmaZulu FC (2e, 6 pts), aborderont la réception du leader Raja Casablanca (9 pts), avec l'intention de se racheter après leur revers concédé à Alger face à l'ESS. Une victoire des Rajaouis leur permettra de se qualifier au prochain tour.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.B/ 5^E J) ES SÉTIF-HOROYA AC Le Tunisien Essrayri au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral tunisien conduit par Youssef Essrayri, pour diriger le match ES Sétif - Horoya AC de Guinée, vendredi au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h00), comptant pour la 5e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions, rapporte le club algérien, mardi soir sur sa page officielle Facebook.

Essrayri sera assisté de ses compatriotes Mohamed Bakir et Youssef Jemmi, alors que le quatrième arbitre est Amri Loucif, précise la même source. L'Entente reste sur une victoire à domicile décrochée samedi face aux Sud-africains d'AmaZulu FC (2-0), un succès qui a permis aux Sétifiens de se relancer dans la course à la qualification aux quarts de finale.

Dans l'autre match du groupe B, AmaZulu FC recevra le leader Raja Casablanca (17h00).

Une victoire des Rajaouis leur permettra de se qualifier au prochain tour. Au terme de la 4e journée, le Raja

occupe le fauteuil de leader avec 9 points, devant l'ES Sétif et AmaZulu FC qui occupent conjointement la

deuxième place avec 6 points chacun. Horoya AC ferme la marche avec 3 points.

Le programme

Programme des rencontres de la 5e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévues vendredi et samedi :

Vendredi 18 mars :

Groupe A :
Al-Merreikh (Soudan) - Al-Ahly (Égypte) 17h00

Groupe B :
AmaZulu FC (Afrique du Sud) - Raja Casablanca (Maroc) 17h00
ES Sétif (Algérie) - Horoya AC (Guinée) 20h00

Samedi 19 mars :

Groupe A :
Al-Hilal (Soudan) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 14h00

Groupe C :
Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - ES Tunis (Tunisie) 17h00
CR Belouizdad (Algérie) - ES Sahel (Tunisie) 20h00

Groupe D :
Petro Atlético (Angola) - Zamalek (Égypte) 14h00
Sagrada (Angola) - WA Casablanca (Maroc) 20h00

NB : Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 (NA HUSSEÏN-DEY) Mekhzani se retire déjà, Bougherara lui succède

L'entraîneur du NA Hussein-Dey Mohamed Mekhzani, a décidé de se retirer de son poste, après deux matchs seulement à la barre technique, au moment où Lyamine Bougherara a donné son accord de principe pour lui succéder, a appris l'APS mardi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

Mekhzani qui occupe également le poste de Directeur technique sportif (DTS) du

Nasria, n'a pas fait long feu, en dirigeant les deux dernières rencontres du NAHD en championnat soldées par deux défaites : en déplacement face à la JS Kabylie (3-2) et à domicile face à l'ASO Chlef (2-0).

Deux revers qui ont enfoncé davantage les coéquipiers de Mourad Benayad dans les profondeurs du classement, et restent sérieusement menacés par le spectre de la relégation.

La direction du club algérois a jeté son dévolu sur les services de l'entraîneur Lyamine Bougherara, qui a rencontré mardi les dirigeants à Alger, tout en leur donnant son accord de principe pour diriger les "Sang et Or", en attendant de finaliser les derniers détails relatifs au contrat, précise la même source.

Bougherara qui a entamé la saison sur le banc du RC Relizane, sera assisté par l'en-

fant du club Chérif Abdeslam, ce dernier a assuré l'intérim après la démission de l'ancien entraîneur Karim Zaoui en décembre dernier.

Lors de la 22e journée, prévue vendredi et samedi, le NAHD se rendra à Oran pour défier le MCO.

Au classement, le Nasria occupe la 14e place en compagnie du HB Chelghoum-Laid et l'Olympique Médéa, avec 17 points chacun.

LIGUE 1 (22^E JOURNÉE) Le MCA pour rejoindre le leader

Le MC Alger, sur sa lancée, recevra le CS Constantine avec l'objectif de l'emporter et rejoindre le leader le CR Belouizdad, alors que les relégables auront une nouvelle aubaine pour relever la tête et amorcer leur mission de sauvetage, à l'occasion de la 22e journée du championnat de Ligue 1, prévue vendredi et samedi.

Tronquée de deux matchs : JS Kabylie-JS Saoura et CR Belouizdad-ES Sétif, reportés à une date ultérieure, cette journée sera l'occasion pour le MCA (2e, 39 pts) de rejoindre le Chabab en tête du classement, cela passera inéluctablement par un succès face au CSC (8e, 33 pts).

Le MC Alger, auteur de quatre succès de suite, dont celui face au RC Relizane (8-2), réalisé grâce notamment à un quintuplé historique de son attaquant Samy Frioui, devra faire face à une accrocheuse formation constantinoise, qui s'est réveillée lors de la précédente journée en écrasant la lanterne rouge le WA Tlemcen (5-0), mettant fin à une mauvaise série de quatre matchs sans victoire.

Sous la houlette du nouvel entraîneur Kheireddine Madoui, le CSC se rendra à Alger pour confirmer son réveil et essayer de réaliser une belle opération, dans l'optique de s'approcher du podium.

L'ASO Chlef (10e, 27 pts), auteur d'une victoire en déplacement face au NA Hussein-Dey (2-0), aura à cœur d'enchaîner en recevant le RC Arbaâ (11e, 26 pts), dans un match qui devrait revenir à priori aux locaux.

La formation de l'Arbaâ, auteur de deux nuls de rang, dont un à domicile face à la JS Kabylie (0-0), est appelée à se remettre en question en dehors de ses bases, d'autant que les statistiques ne plaident pas en sa faveur (10 points pris sur 30 possibles, ndlr).

Faux pas interdit pour les relégables

À l'Ouest du pays, le MC Oran (13e, 22 pts), battu à la surprise générale chez lui par l'Olympique Médéa (0-1), n'aura plus droit à l'erreur à domicile face au NA Hussein-Dey (14e, 17 pts), dans l'espoir de se racheter et s'éloigner de la zone rouge. Le Nasria, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Lyamine Bougherara, est appelé plus que jamais à relever la tête, lui qui n'a réussi à remporter que deux matchs lors des dix dernières rencontres.

Dans le bas du tableau, les relégables : le WA Tlemcen (18e, 10 pts), le RC Relizane (17e, 15 pts), et le HB Chelghoum-Laid (14e, 17 pts), devront impérativement l'emporter à domicile pour entretenir l'espoir du maintien.

Le WAT, qui n'a plus gagné depuis cinq journées, accueillera le Paradou AC (3e, 36 pts), qui en revanche aspire à confirmer son dernier succès décroché à domicile face au NC Magra (3-1).

Le RC Relizane, groggy suite à la déroute concédée face au "Doyen" (8-2), doit relever la tête face à l'USM Alger (6e, 35 pts), dont le compartiment offensif doit se réveiller avec un triste bilan de deux buts marqués, sur pénalités, lors des six derniers matchs.

Le promu le HBCL, tenu en échec samedi à domicile par le RC Arbaâ (1-1), aura l'occasion de rectifier le tir à la maison face à l'US Biskra (8e, 33 pts), dont l'entraîneur Youcef Bouzidi a écopé de deux matchs de suspension ferme.

Enfin, l'Olympique Médéa (14e, 17 pts), auteur d'une retentissante victoire à Oran (1-0) après 12 défaites de rang, se rendra à l'Est pour croiser le fer avec le NC Magra (12e, 23 pts), sommé de réagir après une série de trois matchs sans victoire.

MONDIAL 2022 (BARRAGE) CAMEROUN - ALGÉRIE

La vente des billets maintenue pour les supporters vaccinés contre la fièvre jaune



Le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé, mercredi, le maintien de la vente des billets au niveau des agences de Touring Voyages Algérie pour les supporters vaccinés contre la fièvre jaune, et ce jusqu'au 16 mars 2022, en prévision de leur déplacement à Douala pour soutenir la sélection nationale face à son homologue camerounaise.

"Dans le cadre du déplacement des supporters à Douala (Cameroun) le 25 mars 2022 pour soutenir notre sélection nationale face à l'homologue camerounaise pour les qualifications au Mondial 2022 au Qatar (match barrage-aller. NDLR), le ministère de la Jeunesse et des Sports annonce que l'opération de vente des billets tous frais inclus (50.000 DA) est maintenue au niveau des agences Touring Voyages Algérie pour les supporters vaccinés contre la fièvre jaune, jusqu'à ce jour, 16 mars 2022", selon un communiqué du ministère.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait annoncé la baisse du prix du billet pour les supporters devant se déplacer au Cameroun de 85.000 DA à 50.000 DA tous frais inclus: (prix du billet+ prix du visa+ assurance voyage, test PCR moins de 72 heures, le repas et le transfert de et vers l'aéroport de Douala+ticket d'entrée au stade).

Pour rappel, le président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné de lancer l'opération de vente des billets de voyage, à compter du dimanche 13 mars 2022, pour le transport des supporters de la sélection nationale au Cameroun à des prix subventionnés et d'assurer tous les moyens pour la réussite de cette opération. S'agissant des conditions de voyage, le supporter désirant se déplacer à Douala doit être âgé de 18 ans et plus, muni d'un passeport dont la validité dépasse six mois, un pass sanitaire de vaccination contre le Covid-19, une vaccination contre la fièvre jaune et la prise des médicaments anti-paludisme. Les services du ministère de la Santé prendront en charge l'aspect sanitaire. Le match aller du barrage qualificatif au Mondial-2022 au Qatar est prévu le 25 mars au stade Japoma de Douala à partir de 18:00 (heure algérienne), alors que le match retour se déroulera le 29 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (20:30).

La sélection algérienne (U23) boucle son premier stage

La sélection nationale des U23, entraînée par Noureddine Ould Ali, vient de boucler son premier stage de préparation à l'hôtel Mazfran de Zéralda, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Trente (30) joueurs ont pris part aux entraînements programmés sur la pelouse synthétique du Centre tech-

nique national (CTN) de Sidi Moussa. Le sélectionneur national a axé son travail sur l'aspect technique-tactique, avec en guise de conclusion une confrontation entre joueurs sur la pelouse du terrain en herbe naturelle (T3). Un joueur, Mohamed Réda Hamdi, a dû déclarer forfait pour ce stage pour cause de bless-

sure où il a été remplacé par le sociétaire du MC Alger, Serguine Belkacem. A l'issue de cette première évaluation, Noureddine Ould Ali devra dégager l'équipe qui prendra part à une double confrontation en amical face à la Mauritanie à Nouakchott lors de la prochaine date FIFA qui s'étalera du 21 au 29 mars 2022.

TOURNOI DE L'UNAF U17 (2E JOURNÉE) L'Égypte surclasse la Libye (4-0)

La sélection égyptienne des moins de 17 ans (U17) s'est imposée mercredi face à son homologue libyenne 4-0 (mi-temps : 3-0), en match disputé au stade Omar Benrabah à Dar El-Beida (Alger), comptant pour la 2e journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie.

Les Egyptiens ont ouvert le score à la 29e minute par Mohcen Mahrouss, avant qu'Ibrahim Adel Mohamed ne corse l'addition (34e).

Ce dernier a mis définitivement les siens à l'abri peu avant la mi-temps en signant le doublé (37e).

En seconde période, le rentrant Mohamed Haïthem Abdelaziz a donné plus d'ampleur à la victoire de l'Égypte en

marquant le quatrième but (62e) Il s'agit de la deuxième victoire de suite pour l'Égypte, après avoir disposé de la Tunisie (3-2) lors de la première journée disputée lundi.

En revanche, la Libye concède son deuxième revers après celui essuyé face à l'Algérie (1-0). Dans l'autre match de cette journée, l'Algérie affronte ce mercredi (15h00) le Maroc. La Tunisie est exempte.

Outre l'équipe algérienne, ce tournoi enregistre la présence de l'Égypte, de la Tunisie, du Maroc et de la Libye.

La compétition se jouera en mini-championnat. Le premier au classement sera déclaré champion.

APS

Song dévoile une liste de 27 joueurs pour l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe camerounaise de football Rigobert Song, a dévoilé mercredi une liste de 27 joueurs, en vue de la double confrontation face à l'Algérie, les 25 et 29 mars, comptant pour les barrages du Mondial 2022 au Qatar, a annoncé la Fédération camerounaise (Fécafoot) sur son compte officiel facebook.

Dans la liste finale des joueurs convoqués pour la double confrontation face à l'Algérie, figure l'attaquant de Coton Sport, Wassu Patient, alors qu'il n'était pas inscrit sur la liste élargie des 37 joueurs.

Rigobert Song (45 ans) a été désigné en tant que nouveau coach du Cameroun, en remplacement du Portugais Toni Conceição, limogé, malgré la troisième place décrochée à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

La première manche se jouera le vendredi 25 mars au stade Japoma à Douala (18h00), alors que le match retour aura lieu le mardi 29 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).

Voici par ailleurs la liste des 27 joueurs :

Gardiens : Omossola Simon (Vita Club/ RD Congo), Epassy Devis (OFI Creta/ Grèce), André Onana (Ajax Amsterdam/ Pays-Bas).

Défenseurs : Fai Collins (Al-Taï/ Arabie saoudite), Mbaizo Olivier (Philadelphia Union/ USA), Ngadeu Michael (La Gantoise/ Belgique), Jean-Charles Castelletto (Nantes/ France), Ambroise Oyongo (Montpellier/ France), Nohou Tolo (Seattle/ USA), Harold Moukoudi (AS Saint-Etienne/ France), Tchamba Duplexe (Sonderjyske/ Danemark).

Milieux : Onana Jean Junior (Girondins Bordeaux/ France), Pierre Kunde Malong (Olympiakos/ Grèce), André Zambo Anguissa (Naples/ Italie), Oum Gouet (Malines/ Belgique), Martin Hongla (Hellas Verona/ Italie), Ntcham Olivier (Swansea/ Angleterre), Fuchs Jeando (Peterborough/ Angleterre), Ondo Gael (Hanovre 96/ Allemagne).

Attaquants : Ignatius Ganago (RC Lens/ France), Maxim Choupo-Moting (Bayern Munich/ Allemagne), Karl Toko Ekambi (Lyon/ France), Moumi Ngamaleu (Young Boys/ Suisse), Vincent Aoubakar (Al-Nasr/ Arabie saoudite), Soni Kévin (Asteras Tripolis/Grèce), Tawamba Leandre (Al-Taâwoun/ Arabie saoudite), Wassu Patient (Coton Sport).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE LAKHDARIA
COMMUNE DE LAKHDARIA
MATRICULE FISCALE: 098410135093424

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en vertu de PV de réunion de la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 24/02/2022 après appel d'offres ouvert N°01/2022 portant sur l'opération suivante :

« Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de LAKHDARIA ANNE2022 »

Lot 01: Balayage et enlèvement des déchets d'une partie de la ville de LAKHDARIA.

Lot 02: Collecte des déchets ménagers d'une partie de la ville de LAKHDARIA.

Le président de l'APC de Lakhdaria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre paru dans les quotidiens "الصوت الأخرى" en date du 30/01/2022 et « DK NEWS » en date du 30/01/2022 et le « BOMOP », que l'attribution provisoire du marché relative à l'opération en question conformément au tableau ci-après :

N°	Désignation de soumissionnaire	Matricule Fiscal	Intitulé de l'opération	Montant proposé	Note technique obtenue	Délai d'exécution	Observation
01	ENTREPRISE D'ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS LOUCIF KHALED - BORDJ BOU ARRÉRIDJ -	187340100971163	«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de Lakhdaria» Lot 01 : Balayage et enlèvement des déchets d'une partie de la ville de Lakhdaria	5.236.000,00 DA	22,5 Points	Durant l'année 2022	L'offre la plus avantageuse (la moins disant)
02	ENTREPRISE DE RAMASSAGE ET D'ENLEVEMENT D'ORDURES MOKRANE MOHAND OUALI - ORAN -	179061700139199	«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de Lakhdaria» Lot 02 : Collecte des déchets ménagers d'une partie de la ville de Lakhdaria	5.533.500,00 DA	30 Points	Durant l'année 2022	L'offre la plus avantageuse (la moins disant)

Les soumissionnaires concernés et intéressés peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières, et peuvent introduire des recours et les transmettre à monsieur le président de la commission communale des marchés de la commune de Lakhdaria, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

BITSHIABU DANS LE VISEUR DU BAYERN

Après Tanguy Kouassi en 2020, le Bayern Munich va-t-il encore chiper un jeune talent au Paris Saint-Germain ? Considéré comme une belle promesse du centre de formation du vice-champion de France en titre, le défenseur central El Chadaille Bitshiabu (16 ans, 2 apparitions toutes compétitions cette saison) figure dans les petits papiers de l'actuel leader de la Bundesliga, d'après les informations du média Bild ce mardi. Avec un plan concret pour accompagner sa future progression, les dirigeants munichoïse espèrent parvenir à convaincre le Français, qui se trouve sous contrat jusqu'en juin 2024. Pas forcément satisfait de sa situation au PSG, Bitshiabu peut-il être séduit par cet intérêt sérieux du Bayern ?



Silva prévient Liverpool

Tenu en échec par Crystal Palace (0-0) lundi en Premier League, Manchester City, toujours leader du classement, compte seulement 4 points d'avance sur le 2e, Liverpool, qui a un match en retard à disputer. Malgré la pression des Reds dans la course au titre, le milieu offensif des Citizens Bernardo Silva (27 ans, 28 matchs et 7 buts en Premier League cette saison) refuse de douter.

"Nous n'avons pas réussi à marquer et nous aurions dû le faire. Il reste 9 matchs à

jouer, mais c'est toujours mieux d'être dans notre position que dans celle de Liverpool. Et ils doivent jouer dans notre stade, donc ça va être passionnant", a commenté l'international portugais au micro de Sky Sports. Sur une série de 8 victoires consécutives en championnat, Liverpool a réalisé un retour tonitruant.

RASHFORD VA QUITTER MAN UNITED

En manque de temps de jeu à Manchester United, Marcus Rashford pourrait bien faire ses valises pour un autre club de Premier League.

Sur le banc au coup d'envoi du derby face à Manchester City (défaite 4-1) et pratiquement invisible contre Tottenham (victoire 3-2), Marcus Rashford commence à se poser de sérieuses questions au sujet de son avenir à en croire les informations de la presse britannique. Un temps annoncé dans les plans du Paris Saint-Germain, l'attaquant anglais – dont le contrat avec Manchester United court jusqu'en juin 2023 – serait désormais sur les tablettes de trois cadors de Premier League. Nos confrères de chez 90min évoquent même des offres « imminentes » de la part d'Arsenal, West Ham et Newcastle. Reste à savoir le transfert de Marcus Rashford pourra être conclu cet été. Car si le joueur de 24 ans n'a débuté que deux des 11 dernières rencontres de Manchester United en Premier League, sa valeur marchande avoisine toujours les 85 millions d'euros. Une énorme somme, même pour des pensionnaires du championnat anglais. Affaire à suivre...



KESSIÉ VERS LE BARÇA

Selon plusieurs médias espagnols le milieu défensif de l'AC Milan, Franck Kessié, aurait conclu un accord pour jouer avec le FC Barcelone la saison prochaine. En fin de contrat avec le club italien du Milan AC, et donc libre et sans indemnité de transfert, l'international ivoirien Franck Kessié aurait paraphé son contrat avec le Barça pour la saison prochaine. Formé à Abidjan, au Stella Club d'Adjamé, le milieu défensif âgé de 25 ans est arrivé en Italie, à l'Atalanta Bergame, à l'âge de 18 ans avant de jouer une saison à Cesena puis 5 ans au Milan AC. Pas toujours très régulier, Kessié a cependant largement participé à la conquête de la seconde place du Calcio l'année dernière par les Rossoneri, notamment en réalisant un doublé lors du dernier match de la saison face à son ancien club de l'Atalanta.

LIVERPOOL ACTIVE LA PISTE GLEISON BREMER

Les Reds s'intéresse au joueur brésilien pour la saison prochaine. En vue de la prochaine saison, la formation de Liverpool envisagerait la venue d'un nouveau défenseur central. Ainsi selon les informations du média TMW, les Reds auraient activé une piste du côté de l'Italie. Ils auraient coché le nom de Gleison Bremer.

Actuellement au Torino, le joueur de 24 ans dispose d'un contrat jusqu'en juin 2024. Disposant d'un bon de sortie, il serait estimé à 30 millions d'euros par ses dirigeants. Une somme que le club de la Mersey serait disposé à mettre sur la table. Egalement dans le viseur de l'Inter Milan ou encore du Bayern Munich, le Brésilien a disputé cette saison 26 rencontres de championnat de Serie A.



Kane, le retour de la rumeur MU

Lié à Tottenham jusqu'en juin 2024, l'attaquant Harry Kane (28 ans, 26 matchs et 11 buts en Premier League cette saison) dispose d'un avenir incertain en raison de son refus de prolonger son contrat. De retour à un bon niveau ces dernières semaines, l'international anglais plaît toujours autant à Manchester United, d'après le tabloïd britannique The Mirror. En échec sur le dossier menant au buteur de Dortmund Erling Håland, les Red Devils se montrent prêts à un investissement XXL pour attirer l'avant-centre des Spurs cet été. Bien évidemment, cet intérêt de MU pour Kane fait beaucoup parler en Angleterre par rapport à une arrivée dans le même temps de son ancien entraîneur, Mauricio Pochettino, potentiellement sur le départ du Paris Saint-Germain et courtisé par l'actuel 5e de Premier League.



ALGÉRIE-SLOVÉNIE

Le Président Tebboune reçoit le ministre slovène des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi à Alger, le ministre slovène des Affaires étrangères, M. Anze Logar. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.



CONSEIL DE LA NATION

Tebboune désigne Kamel Bouchama et Aboudjerra Soltani membres du tiers présidentiel

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné MM. Kamel Bouchama et Aboudjerra Soltani membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, a indiqué mercredi un communiqué

de la Présidence de la République. «En vertu des dispositions des articles 91 (alinéa 07) et 121 (alinéa 03) de la Constitution et du décret présidentiel signé ce jour le 13 chaabane 1443, correspondant au 16 mars 2022, le Pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné MM. Kamel Bouchama et Aboudjerra Soltani membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel», lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie et la France commémorent l'assassinat de Mouloud Feraoun et de ses cinq camarades enseignants

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laid Rebiga, et l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, ont procédé, mardi, au dépôt de deux gerbes de fleurs devant la plaque commémorant l'assassinat, le 15 mars 1962 à Ben-Aknoun (Alger) par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), de six enseignants, dont le célèbre écrivain Mouloud Feraoun.

A cette occasion, M. Rebiga a souligné que ce recueillement est une «reconnaissance envers l'un des célèbres auteurs algériens, Mouloud Feraoun, tombé, en compagnie de cinq autres enseignants, sous les balles assassines de la sinistre OAS», rappelant que la ville natale de ce célèbre auteur, Tizi Hibel, abrite des activités commémorant le 60^e anniversaire de son assassinat.

De son côté, l'ambassadeur de France a déclaré que «c'était la volonté du Président Macron que je

puisse déposer, en son nom, une gerbe de fleurs à la mémoire de ces six enseignants assassinés, le 15 mars 1962, à quelques jours du cessez-le-feu et de la signature des accords d'Évian», qualifiant cet assassinat d'«événement tragique». Il a ajouté que sa présence à cette commémoration est «une marque de considération qu'a voulu exprimer le président de la République française en me chargeant de déposer cette gerbe de fleurs au lieu même de cet assassinat».

Sur les hauteurs d'Alger, à Ben Aknoun, Mouloud Feraoun, auteur de plusieurs ouvrages dont la célèbre trilogie «le fils du pauvre», «les chemins qui montent» et «la terre et le sang» a été assassiné avec cinq de ses compagnons, Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Etienne Basset, Robert Aymar et Max Marchands. Ils étaient tous inspecteurs des Centres socio-éducatifs (Cse), des structures

créées pour venir en aide aux plus démunis, notamment en assurant des cours d'alphabetisation. Né en 1913 dans le village de Tizi Hibel (Tizi Ouzou), où il a suivi l'essentiel de sa scolarité, Mouloud Feraoun a été reçu en 1932 au concours d'entrée de l'École normale de Bouzareah à Alger. Diplômé il commence sa carrière d'enseignant et sera nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé les postes de directeur des cours complémentaires, de directeur de l'école Nador à El Madania, puis celui d'inspecteur des Cse jusqu'à son assassinat, quatre jours avant la signature des accords d'Évian et la proclamation du cessez-le-feu, le 19 mars 1962. Son journal rédigé à par tir de 1955 sera publié à titre posthume sous le titre «Journal 1955-1962» ainsi que son roman inachevé «L'anniversaire», sorti en 1972 et «La cité des roses» resté inédit jusqu'en 2007.

ETUDIANTS ALGÉRIENS EN UKRAINE

Une plateforme numérique pour faire part de leurs doléances

Les étudiants algériens se trouvant actuellement en Ukraine sont invités à faire part de leurs doléances et préoccupations à travers une plateforme numérique dédiée à cet effet, indique mercredi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MERS). «Dans le cadre de la prise en charge des étudiants algériens se trouvant actuellement en Ukraine, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invite ces derniers à exprimer toutes leurs doléances et préoccupations à travers la plateforme numérique dédiée à cet effet via le lien ci-dessous: <https://services.mesrs.dz/DCEU/mo-d/questionnaire/compte.php?id=218>», précise la même source.

Les étudiants concernés «ont également la possibilité de prendre

attache avec les deux points focaux mis à leurs dispositions pour la circonstance par le ministère qui a communiqué les coordonnées de ces derniers». Il s'agit, de «Mme Belhouchet Karima, dont le numéro téléphone et du télécopie est : 00213 23 23 84 83. Son adresse mail est : k.belhouchet@mesrs.dz.

Il s'agit aussi M. Kh echeni Karim dont le numéro téléphone et du télécopie est : 00213 23 23 84 81, alors que son mail est : k.khecheni@mesrs.dz», ajoute le communiqué. «Par conséquent, le MERS tient à rassurer l'ensemble de ces étudiants quant à leur prise en charge et réitére son entière disponibilité à engager toutes les mesures appropriées et diligentes à cet effet et ce, dans le cadre de la réglementation en vigueur», conclut le communiqué.

APN

Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Côte d'Ivoire

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Côte d'Ivoire présidé par le député Mohamed Doukani a été installé mercredi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Algérie, Sahi Alphonse Voho, du vice-président de l'APN, Azzi Bentabet et du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Farouk Boumaza. A cette occasion, M. Doukani a salué le niveau des relations algéro-ivoiriennes et la convergence des vues entre les deux pays, appelant à leur renforcement à travers le groupe parlementaire d'amitié. Etant «un trait d'union entre les représentants des peuples», les groupes parlementaires d'amitié «constituent un espace idéal pour échanger les vues, approfondir la concertation entre les parlements et renforcer la solidarité entre les peuples et les Etats», a-t-il ajouté. De son côté, le vice-président de l'APN a évoqué l'histoire des relations diplomatiques entre

les deux pays qui se caractérisent, a-t-il dit, par «les valeurs d'amitié et de coopération autour des questions bilatérales et régionales». Dans ce sens, il a mis l'accent sur le rôle de la diplomatie parlementaire pour «donner un nouvel élan au renforcement des relations historiques entre les deux pays qui aspirent à établir un partenariat privilégié à tous les niveaux».

Dans son allocution, le représentant du ministère des Affaires étrangères a salué le niveau des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, appelant à leur «développement, notamment sur le plan économique, les deux pays faisant partie des plus grandes économies d'Afrique». L'ambassadeur ivoirien a insisté, pour sa part, sur l'importance du renforcement de la coopération et de l'échange des expertises entre les deux pays qui disposent de «toutes les capacités pour réussir la reprise économique escomptée», soulignant la nécessité «d'accorder l'attention nécessaire aux ressources humaines africaines pour être au service du continent».

ANP

7 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et 5 casemates détruites en une semaine

Sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également détruit cinq casemates pour terroristes et deux bombes de confection artisanale, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit, à Boumerdes et Tipaza, 5 casemates pour terroristes, 2 bombes de confection artisanale, un fusil à pompe et d'autres effets», précise le bilan. Selon la même source, «des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 17 quintaux de kif traité ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en

coordination avec les différents services de sécurité, durant cette semaine du 9 au 15 mars 2022». Dans le cadre de «la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, 7 narcotrafiquants ont été arrêtés au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, tandis que 31 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession un (1) fusil mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) pistolet automatique, une quantité de munitions, ainsi que 37 kilogrammes de kif traité et un (1) million et 55707 comprimés psychotropes saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires».

«A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 326 individus ont été interceptés par des détachements de l'ANP qui ont saisi également 16 véhicules, 168 groupes électrogènes, 137 marteaux piqueurs, 12 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de déto-

nation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». «A Bordj Bou Arridj, El-Oued, Biskra, Batna, Tizi Ouzou et In Guezzam, 5 autres individus ont été appréhendés, 15 fusils de chasse, 78.735 cartouches, en sus de 37 quintaux de tabacs et 36,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisies. Dans le même contexte, «les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 21.408 litres à Tamanrasset, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras, tandis que 293 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, In Salah, Adrar, Béchar et Ouargla». Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP «ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source.

APS

ALGÉRIE-RUSSIE

L'Algérie, invitée d'honneur de la 28^e édition du Salon international du tourisme et des voyages «Mitt Moscou»

L'Algérie prend part, en tant qu'invitée d'honneur représentée par l'Office national du tourisme (ONAT) et d'une délégation d'opérateurs touristiques, à la 28^e édition du Salon international du tourisme et des voyages «Mitt Moscou», qui se tiendra du 15 au 17 mars courant à Moscou (Russie) avec la participation de 20 pays et 80 départements russes, a indiqué mardi un communiqué de l'ONAT. La participation de l'Algérie à ce salon, en présence de l'ONAT, l'Agence nationale de l'artisanat (ANART), les représentants du Groupe «Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme» (HTT), des agences touristiques et des hôtels, s'inscrit dans le cadre de «l'action promotionnelle du secteur dans son volet relatif à la promotion des atouts touristiques du pays», a précisé le communiqué. Elle vise également à «renforcer l'opération de promotion lancée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à plusieurs opérateurs et médias russes en novembre dernier et qui a retenu l'attention des opérateurs et des médias de ce pays. Ce salon constitue «une opportunité pour établir plus de contacts avec les opérateurs touristiques étrangers participant au salon ainsi que les médias présents pour couvrir cet événement, et ce, dans le souci de leur fournir des informations devant attirer des touristes russes et promouvoir la destination Algérie, en sus de créer des opportunités de partenariat avec les opérateurs russes». Un espace de 200m² a été réservé à cet effet, dont la conception reflète l'histoire et le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie. Le design du stand met en avant la porte de Timimoune et celle de Karakalla (Tébessa). «Le pavillon a été équipé par les moyens nécessaires à l'exposition, permettant aux participants de faire la promotion à leurs produits touristiques, notamment le Sahara algérien connu par sa beauté singulière dans la Méditerranée, outre la richesse culturelle», a ajouté le communiqué. Et pour attirer davantage de visiteurs au pavillon Algérie, des spectacles seront animés dans le domaine de l'artisanat. Divers supports seront distribués à l'occasion, en sus de la projection en 3D de certains circuits touristiques, brayant la lumière sur les spécificités de la destination Algérie, a conclu le communiqué.